

Le Quinzième

jour du mois

Mensuel de l'université de Liège - Du 12 janvier 1998 au 8 février 1999 - n°81



sommaire

■ Un trou à combler

Comme l'ont annoncé *Le Matin* et *Le Soir* dans une de leurs éditions de la mi-décembre, l'université de Liège aurait à trouver quelque 250 millions pour combler des "trous" qui se sont creusés au cours des dernières années. Tentative d'explication.

Page 3

■ La guerre aux boutons

À la suite d'une réunion de réflexion qui s'est tenue au château de Colonster les 10 et 11 décembre derniers, les experts recommandent, à l'unanimité, la vaccination contre la varicelle chez tous les nourrissons entre 12 et 18 mois. Car malgré son aspect anodin, cette maladie entraîne des complications neurologiques dans un cas sur mille.

Page 4

■ Fin d'une rumeur

L'École d'administration des affaires (EAA) de l'ULg et HEC ne convoieront pas en justes noces comme l'annonçait, à tort, un hebdomadaire économique belge bien connu. Aucun protocole d'accord concernant une fusion ou un rapprochement n'a été signé entre le président des HEC et le recteur de l'ULg. Éclaircissements.

Page 6

■ Nouvel "alliage"

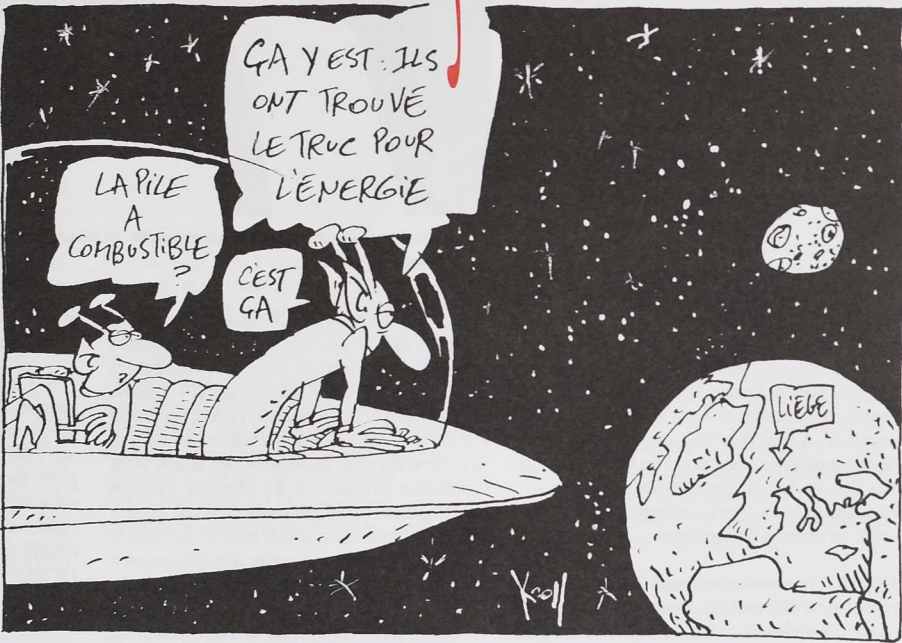
Des axes concrets de collaboration, un prix récompensant une idée novatrice d'un étudiant ou d'un chercheur de l'ULg, voilà ce qu'a permis de concrétiser la rencontre du 10 décembre dernier entre Cockerill Sambre et l'université de Liège. Une journée d'études qui a également montré que ces deux partenaires ont beaucoup à apporter l'un à l'autre.

Page 9

■ Sur les ondes

Depuis le 4 janvier, un nouveau programme radio tente de s'imposer. 48 FM, c'est son nom, est diffusé chaque lundi de 20h à 24h sur 102.2 - la fréquence de Ciel FM - avec aux commandes, des étudiants de l'ULg. Présentation d'une émission qui se veut ouverte et d'une équipe qui espère bien, d'ici quelques mois, bénéficier d'une fréquence bien à elle.

Page 10



L'université de Liège renforce sa compétence dans le domaine électrique

Une pile à combustible au Sart Tilman

Passage obligé pour améliorer les performances et l'autonomie des véhicules électriques, la pile à combustible s'impose également de plus en plus comme le système énergétique de demain. Pour acquérir de l'expérience de terrain et arriver à une production plus systématique de ce type de pile, la société Alstom a décidé d'implanter cinq installations pilotes de 250 kW dans le monde dont une à l'ULg.

Voir p. 5

propos

Ca y est. Il est enfin né. Il était annoncé depuis 1988. Les parents sont ravis. Mais les 300 millions de regards qui ont assisté à la naissance (même s'ils n'ont pas vu grand-chose) se demandent tout de même si bébé euro ne va pas bouleverser leur petite vie pépère. Changer ses habitudes, voilà bien une chose qui en effraie plus d'un. Premier chamboulement et première question existentielle : vais-je convertir mon compte bancaire en euro dès aujourd'hui ? La belle affaire !

Car pourquoi choisir entre FB et euro, vous diront les plus réticents, puisque le solde du compte figurera à la fois en FB et en euro, que l'on fasse le pas ou non. Changer ? Alors que l'affichage en euro n'est que... chaudement recommandé aux commerçants pendant la période de transition (01/01/99 au 01/01/2002) et que libeller un Eurochèque en euro sera possible même si le compte est toujours en FB. Et même si payer avec une carte bancaire ou de crédit sera préférable, notamment lors de déplacements dans l'"euroland", ce ne sera pas synonyme de gratuité pour autant ! Bref, peu d'efforts ont été consentis - c'est le moins que l'on puisse dire ! - pour pousser les Européens à plonger, dès aujourd'hui, dans l'"eurobain".

Mais qu'on le veuille ou non, il faudra bien s'y habituer au nouveau venu. Pour ne pas trop nous brusquer, une période de transition de trois ans a été prévue. Noble décision ! Une année aurait été largement suffisante et aurait obligé tout un chacun à se conformer dès à présent. Au lieu de cela, on confine Monsieur "Toute l'Europe" dans ses petites habitudes puisqu'il aura largement le temps de voir venir. À ce jeu-là, on se brûle souvent les doigts. Le Conseil européen n'a pas encore compris qu'on reporte toujours au lendemain ce qu'on peut faire le jour même. Pourtant...

Nathalie Duclz

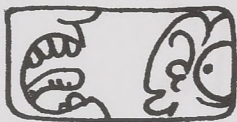
En quinze mots

Avais à tous les gourmands de massepain qui n'ont pu assouvir leur désir lors de la Saint-Nicolas mais aussi à tous les autres : une vente spéciale aura lieu dans le grand hall du CHU, de janvier à avril, au profit du Télévie 1999. En forme de cœur, les massepains seront disponibles en boîtes de sept pièces au prix de 150 FB. Si le CHU n'est pas sur votre chemin, vous pouvez toujours vous procurer ces délicieuses sucreries en prenant contact avec Myriam Verlaet au 04/366.24.03. À votre bon cœur...

Découvrez sans plus attendre notre concours
"Jeu des dictionnaires et de la Semaine infernale" en page 10.



L'écho de l'écho



Redynamisation

La conférence de presse sur la création de Spinventure s.a., société détenue paritairément par Gesval s.a. et Meusinvest, destinée à investir des capitaux à risques dans des entreprises issues des laboratoires universitaires, fut à nouveau l'occasion pour le recteur Willy Legros de réaffirmer le rôle de l'Université dans la redynamisation du tissu socio-économique liégeois : *Nous pouvons occuper une position logistique capitale, mais ce n'est pas tout, car je crois que l'université de Liège peut également ramener la richesse et le goût de l'entreprise dans une région qui en a bien besoin, un peu à l'exemple de Montpellier, qui revit (bien) depuis quelques années grâce à l'apport de son Université (La Meuse, 21/12).*

Stratégie

François Perin, professeur émérite de l'ULg en Droit constitutionnel, se livre dans *Le Vif-L'Express* (11/12) à une "démonstration" en répondant à la question de savoir pourquoi les partis flamands démocratiques réagissent différemment de leurs homologues francophones à l'égard du Vlaams Blok. Voici la conclusion de l'ancien ministre des réformes institutionnelles : *En Flandre, la pression du Blok fait avancer les thèses autonomistes de Luc van den Brande et, à Bruxelles, la manœuvre du Blok fait sauter la région maudite dès 1987 par le mouvement flamand... CQFD.*



Impunité

Luc Bihain, avocat et maître de conférences à l'ULg en Criminologie, à propos de l'absence de Droit pénal européen qui fragilise des institutions (par exemple la Commission européenne, victime de fraudes) et donne des coudees franches aux délinquants. Constat général : juges et délinquants ne jouent pas dans la même division... *Alors qu'il suffit de quelques secondes à un délinquant pour transférer de l'argent à l'autre bout du monde, un juge doit toujours passer par une commission rogatoire pour agir en dehors de son arrondissement judiciaire et par une commission rogatoire internationale s'il s'agit de sortir du pays. Et si l'euro inspirait de faux-monnayeurs ? Au risque de surprendre, rien n'a encore été prévu en la matière. Aujourd'hui, chaque État membre dispose de moyens de contrôle et de poursuite par rapport à la contrefaçon de sa propre monnaie. Pour ce qui est de l'euro, l'autorité de contrôle devra exercer des poursuites en cas d'infraction, mais à ce jour, l'autorité européenne n'a toujours pas de capacité pénale... (Trends Tendances, 17/12).*

« Le ministre Colla n'avance pas dans la bonne direction »

Trois questions à Jacques Boniver

Le ministre de la Santé publique, Marcel Colla, entend bien que soient reconnues sous peu quatre des médecines "parallèles" (homéopathie, acupuncture, chiropraxie et ostéopathie).

Jacques Boniver, doyen de la faculté de Médecine de l'ULg, nous livre son opinion sur la question.

Le Quinzième Jour : D'après vous, faut-il légiférer en matière de médecines non-conventionnelles et, si oui, le Ministre va-t-il dans le bon sens ?

Jacques Boniver : Il est essentiel de légiférer, surtout pour protéger les patients. Un nombre croissant de "non-médecins" exercent illégalement l'art de guérir. Non seulement ils proposent des traitements mais ils revendiquent aussi le droit à poser des diagnostics. C'est inacceptable. Quant au projet de loi du ministre Colla, il est insatisfaisant à plus d'un titre. Il ne tient pas compte de la nécessité d'une formation spécifique. Juridiquement, sa proposition n'est pas plus satisfaisante. Le Ministre se donne le pouvoir de déterminer lui-même les critères retenus pour la reconnaissance de ces pratiques, sans passer par le Parlement ! De plus, il veut légiférer en dehors du cadre établi par l'arrêté royal qui organise très précisément la Médecine au sens le plus large (ndlr : A.R. n° 78 de 1967), comme s'il existait une deuxième médecine. Enfin, et ce n'est pas l'argument le plus léger, au-delà de l'éventuel effet placebo, aucune étude structurée n'a avancé la moindre preuve d'efficacité de ces pratiques thérapeutiques.

Le Q. J. : Un récent rapport remis par un groupe de contact du FNRS, créé à la demande des doyens des facultés de Médecine et de l'académie de Médecine, parle carrément de médecines dangereuses...



Jacques Boniver est franchement frileux à la proposition du ministre Colla en matière de médecines "parallèles", mais pas aux débats qu'elle suscite.

J. B. : Globalement, les accidents ne sont pas nombreux mais certains sont graves. Nombreux sont les cas où une formation adéquate aurait permis d'éviter l'accident. En Médecine aussi, il y a parfois des problèmes liés au traitement. Parfois, ils peuvent être dus à une faute du médecin mais, le plus souvent, ils relèvent des effets secondaires, bien connus avant l'application du traitement. La différence, c'est que les traitements médicaux ont déjà fait preuve d'efficacité. Vous savez, le bon médecin doit faire la balance : d'un côté, le bénéfice d'un traitement à l'efficacité prouvée et, de l'autre, le risque encouru.

Le Q. J. : Un Belge sur cinq aurait fréquemment recours aux pratiques non-conventionnelles. Comment

expliquer ce "boom" et l'écart qui se creuse entre médecines traditionnelle et parallèles ?

J. B. : Je n'ai pas de réponse toute faite à cette question. Les explications sont sans doute multiples. Manifestement, malgré son efficacité extraordinaire, notre Médecine ne répond plus aux attentes (en pleine évolution) des malades alors qu'elle est plus orientée vers la maladie que vers le patient [...]. Finalement, le ministre Colla a au moins eu le mérite d'ouvrir un débat qui nous interpelle au premier chef. Un débat qui pourrait ouvrir de nouvelles pistes de réflexion à la Médecine traditionnelle.

Propos recueillis par Xavier Degraux

Léguer son corps à la faculté de Médecine de l'ULg

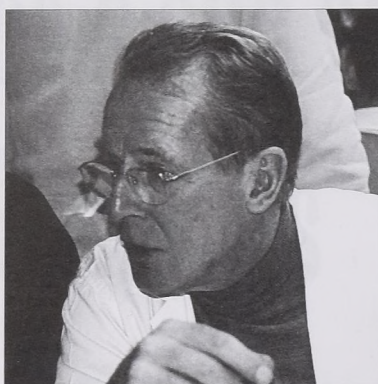
Mise au point

Certains événements récents nous conduisent à préciser à nouveau en quoi consiste le legs de corps et comment nous le concevons dans notre faculté de Médecine.

En prémisses, il est bon de rappeler que le legs de corps n'est pas le don d'organes. Pour ces derniers, il s'agit d'organes vivants prélevés sur des êtres vivants (par exemple un rein) ou sur un sujet déclaré mort "cliniquement" (par exemple un cœur). Une législation spécifique régit ces dons d'organes qui seront transplantés.

De nombreuses personnes expriment leur souhait de léguer leur corps à la Science et lorsqu'elles en font la demande à notre institut d'Anatomie, nous leur fournissons tous les renseignements pratiques concernant cette démarche. Toutefois, il ne s'agit pas d'une simple démarche purement administrative consistant à remplir quelques formulaires. Le donateur pose souvent de nombreuses questions sur l'utilisation qui sera faite de son corps. Il en est de même et parfois davantage pour la famille qui, lors du décès du donateur, s'interroge et s'inquiète sur le devenir de ce corps légué à la Science.

Il nous appartient de percevoir ces préoccupations profondément humaines et affectives, de faire comprendre aussi clairement que possible, sans entrer dans les détails scientifiques, comment sont utilisés les corps et combien ils nous sont nécessaires pour l'enseignement et la recherche en relation avec l'Anatomie. Nous sommes tenus de veiller, de la manière la plus stricte, au respect de la volonté du donateur, de sa



famille et de manière plus générale au respect de l'éthique scientifique et médicale.

La démarche entreprise par le donateur est le résultat d'une réflexion approfondie qui est le fruit de ses convictions personnelles. Elle est prise en toute connaissance de cause et exprimée par écrit à la suite d'informations et de formalités remplies avec le service du "Legs de corps". Il s'agit donc d'un contrat entre une personne et une institution. Le donateur s'engage à donner son corps après le décès sans qu'il y ait toutefois obligation : les circonstances, l'entourage, la famille, etc. peuvent conduire à l'annulation de la donation.

Par contre, notre Institution, lorsqu'elle reçoit un corps, a le devoir de respecter les engagements qu'elle a pris vis-à-vis du donateur quant à l'utilisation du

corps à des fins d'enseignement ou de recherche scientifique.

Si nous ne respectons pas strictement nos engagements, toutes les dérives, même apparemment anodines, sont possibles. C'est ainsi que nous sommes fréquemment sollicités pour d'autres usages, par exemple tourner un téléfilm dont des scènes se passeraient dans notre Institut ou réaliser l'un ou l'autre reportage photographique. Malgré tout le respect que nous avons pour les artistes soucieux de réaliser un travail probablement de bonne qualité, nous pensons ne pas être en droit d'accéder à leur demande par respect pour le donateur. Céder un corps pour le dissoudre dans une substance chimique à des fins d'expertise judiciaire ne nous paraîtrait pas acceptable sachant qu'il y a des alternatives tout aussi valables.

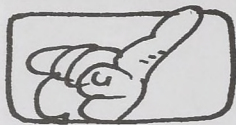
Notons également que, dans notre contrat, nous précisons qu'à la fin des travaux le corps est restitué à la famille pour l'inhumation ou l'incinération à l'endroit de leur choix.

Nos étudiants, nos chercheurs, nos confrères soucieux d'apprendre ou de mettre au point des techniques nouvelles savent qu'ils doivent avoir cette attitude de respect vis-à-vis des donateurs. Ils ont été préparés pour cela et c'est donc dans cet esprit qu'ils travaillent. En dehors de cela, nous ne pouvons autoriser l'accès des salles de dissection aux personnes non qualifiées ni autoriser des travaux qui sortent du cadre dans lequel nous nous sommes engagés.

Jean Fissette
Professeur ordinaire
Faculté de Médecine-Institut d'Anatomie



Bonnes affaires



Biologie cellulaire

Prix quinquennal de 350 000 FB, le prix André Vander Stricht récompense un travail en Biologie cellulaire de l'homme, de préférence en rapport avec la cancérologie. Les candidats devront être diplômés universitaires depuis au moins quatre ans, ne pas avoir été couronnés par un prix scientifique d'un montant égal ou supérieur pour le même domaine et ne pas dépasser l'âge de 40 ans à la date du dépôt de candidature. Les travaux accompagnés d'un curriculum vitae doivent être déposés, en cinq exemplaires, au plus tard le 1^{er} mars 1999.

Renseignements : Fondation A. Vander Stricht asbl, c/o J. Vander Stricht, Groene dreef 11, 9830 Sint-Martens Latem, 09/282.56.95

Prix FGF

Le prix Fondation pour les générations futures récompense une thèse de doctorat relative au développement soutenable et solidaire, porteur d'espoir pour les générations futures et ce, pour les aspects économiques, scientifiques, environnementaux, sociaux, techniques, culturels ou encore philosophiques. Ce prix, d'un montant de 100 000 FB, permettra également au lauréat de voir sa thèse publiée et diffusée internationalement. Date limite de dépôt des candidatures : le 28 février 1999.

Renseignements et inscriptions : Fondation pour les générations futures, rue des Brasseurs 182, 5000 Namur, 081/22.60.62 (<http://www.ping.be/fgf>)

Jeune écrivain francophone

Prix annuel destiné à récompenser une œuvre inédite d'imagination en prose (nouvelle, roman, conte, pièce de théâtre) d'un jeune écrivain âgé de 15 à 25 ans, le Prix du jeune écrivain permet, notamment, au lauréat d'être publié aux éditions "Le Mercure de France". Le manuscrit, de cinq à 80 pages, peut être envoyé par courrier, fax ou e-mail. Le palmarès sera établi par un jury composé de hautes personnalités de la littérature francophone. Date limite d'envoi des textes : le 13 mars 1999, jour de célébration de la Semaine de la langue française et de la Francophonie. Un droit d'inscription de 100 FF sera demandé, excepté pour les ressortissants des pays du Sud et de l'Est. Renseignements : Prix du jeune écrivain, B.P. 55, 31601 Muret cedex (France), + (0)5.61.51.02.92 ou prix.du.jeune.ecrivain@wanadoo.fr

Virologie

D'un montant de 500 000 FB, le prix Centre d'études princesses Joséphine-Charlotte 1999 encourage la recherche scientifique dans le domaine de la Virologie. Il récompensera un travail original faisant apparaître l'intérêt, pour la santé humaine, des recherches contribuant à la lutte contre les infections virales du système nerveux et la polio-myélie. Candidatures avant le 1^{er} février 1999 au FNRS, au moyen du formulaire adéquat.

Renseignements : FNRS, rue d'Egmont 5, 1000 Bruxelles, 02/504.92.40

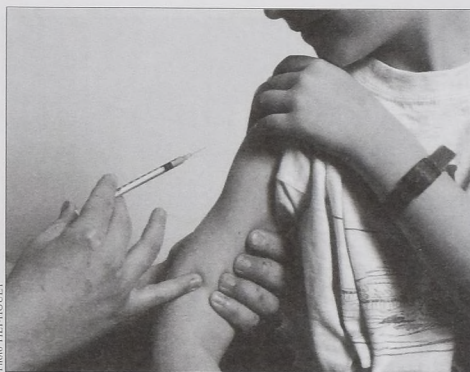
Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

Vers une généralisation du vaccin contre la varicelle ?

La vaccination des petits Européens contre la varicelle doit-elle être généralisée ? Les experts mondiaux, réunis autour de la délicate question mi-décembre dernier au château de Colonster, se sont largement prononcés en faveur du oui. Un écho unanime qu'ils entendent bien porter jusqu'aux oreilles des politiques.

En matière de vaccination contre la varicelle, Américains et Japonais ont entamé, il y a plus de quatre ans, la vaccination (à tour de bras) de l'ensemble de la population infantile (30% sont couverts). En Europe, par contre, malgré quelques expériences locales de généralisation (allemandes et espagnoles), seuls les cas très particuliers, pour lesquels la non-vaccination risque d'être fatale, imposent la vaccination. Jusqu'ici en tout cas. Mais l'avis des scientifiques réunis à Liège les 10 et 11 décembre derniers, s'il est entendu par les décideurs, pourrait bien changer la donne.

Les experts mondiaux ont en effet conclu le colloque présidé par Bernard Rentier, président du comité international de la VZV Research Foundation, par une simple déclaration. Ils recommandent, à l'unanimité, de (pour) suivre la vaccination universelle de tous les nourrissons (entre 12 et 18 mois) en bonne santé, contre la varicelle. Ce qui a fait pencher la balance en ce sens ? « On dispose désormais de suffisamment d'éléments prouvant que le vaccin contre la varicelle n'est pas dangereux. Mieux : il est parfaitement efficace. L'expérience américaine nous a également permis de constater une importante diminution des complications dues à la varicelle mais aussi des effets secondaires dus au vaccin même », explique celui qui est par ailleurs responsable de l'unité de Virologie fondamentale et d'Immunologie et Vice-recteur de notre Institution.



Les experts mondiaux recommandent, à l'unanimité, la vaccination universelle des nourrissons entre 12 et 18 mois.

Un rapport de risques

La communauté scientifique internationale affirme désormais haut et fort que les risques liés à la maladie sont plus importants que ceux liés à la vaccination. La varicelle a beau avoir touché près de 90 % des enfants de moins de 13 ans, chacun sait pourtant qu'elle est une des affections les plus bénignes qui soient. « Surtout quand elle est contractée en bas âge, nous a précisé Jacques Senterre, Professeur de pédiatrie à l'ULg. Mais voilà, malgré son aspect anodin (quoique les "boutons" soient parfois très visibles), la varicelle entraîne des complications neurologiques dans un cas sur mille. Elle peut causer des encéphalites, des méningites, des complications infectieuses cutanées, des varicelles pulmonaires et surtout, si vous avez déjà contracté le virus avant, le très douloureux zona. »

Le zona est d'ailleurs souvent considéré comme le petit frère de la varicelle. À juste titre. En effet, l'agent

viral responsable de la varicelle (le VZV) est aussi celui du zona (qui fait souffrir plus d'une personne de 80 ans sur deux). En réalité, le virus s'est juste "endormi" dans les ganglions du système nerveux. Et dès que les défenses immunitaires faiblissent, il n'est pas rare qu'il réapparaisse sous forme de zona. « Et le zona est difficilement supportable. Il peut dégénérer en douleurs chroniques et violentes. Il est dangereux. Ce risque de complication, même minime, est une des raisons qui nous ont poussé à prôner la généralisation de la vaccination », ajoute Bernard Rentier.

Un vaccin "abordable" ?

Une des raisons mais pas la seule. La réflexion menée par les experts internationaux a pris en considération bien des études socio-économiques. Celles-ci révèlent qu'une généralisation de la vaccination signifierait un coût immédiat relativement élevé, mais que "l'effort" peut être considéré comme un investissement et l'assurance de bénéfices futurs. À terme, on parle même d'un rapport « coût de la vaccination - coût de la maladie » d'un à cinq.

Les laboratoires pharmaceutiques n'auront pas mis longtemps non plus avant de comprendre l'enjeu économique des débats. Sans doute alléchés par l'idée d'une distribution beaucoup plus large, les concepteurs de vaccins rendent déjà le prix d'achat plus abordable (de 4000 à 1800 FB en quelques mois). Et les laboratoires comme SmithKline Beecham (Rixensart) planchent déjà très sérieusement sur l'intégration éventuelle du vaccin contre la varicelle au vaccin « trois en un » (rubéole-rougeole-oreillons).

Xavier Degraux

Sensibiliser à l'halitose : un travail de longue haleine

L'halitose est de ces mots qu'on a parfois sur le bout de la langue sans pouvoir s'en débarrasser. Que l'on sache que ce terme savant désigne en fait la mauvaise haleine et voici déjà un premier pas sur le chemin de la guérison : une meilleure hygiène dentaire, un nettoyage de la langue, des soins apportés à une gingivite ou une parodontite viennent en effet à bout de 85 à 90 % des cas.

« La mauvaise haleine est un problème qu'il ne faut pas négliger puisqu'on estime qu'une personne sur deux en souffre plus ou moins régulièrement, au point de représenter une gêne pour son entourage », lance d'emblée le Dr Rompen, fondateur, avec le Dr Bollen, d'une clinique spécialisée dans le diagnostic et le traitement de l'halitose au sein de l'institut de Dentisterie de l'ULg. Et si on tient compte des cas moins critiques, comme une haleine peu appétissante au moment du réveil, alors on peut retenir que cette affection touche 65 % de la population.

« Dans ce dernier cas, ce n'est pas trop grave, rassure le dentiste. Un verre d'eau au petit matin suffit pour se débarrasser des mauvais relents. Mais le plus souvent, une haleine désagréable est le résultat d'une hygiène dentaire déficiente ou d'affections de la bouche comme une gingivite ou une parodontite. Le rôle du dentiste est donc primordial et force est de reconnaître qu'il n'en a pas toujours conscience. » D'autres origines sont toutefois possibles comme le nez, les sinus, le pharynx ou des troubles métaboliques : elles seront alors traitées par un spécialiste en oto-rhino-laryngologie.



Une bonne hygiène dentaire peut venir à bout de la mauvaise haleine mais n'est pas toujours suffisante.

Une origine bactérienne

« Dans le passé, l'industrie cosmétique et pharmaceutique a surtout axé ses efforts sur le camouflage de ces odeurs, sans en combattre la cause. Mais aujourd'hui, des progrès importants ont été accomplis et la plupart des cas peuvent être traités efficacement », poursuit Eric Rompen. « Le problème est que les principaux concernés n'ont pas souvent conscience de leur mauvaise haleine et que leur entourage hésite à aborder le sujet. Il s'agit d'une sorte de tabou qu'il faut absolument surmonter, d'autant que quelques efforts suffisent à reléguer ce qui peut être perçu comme un handicap au rang des mauvais souvenirs. »

Concrètement, l'halitose est principalement le fait de bactéries qui se logent dans la bouche (poches subgingivales, langue, muqueuses, salive, cryptes amygdaliennes) et qui, en présence de certains composés sanguins ou de protéines, peuvent produire des gaz

sulfurés. Dans d'autres cas, il peut s'agir de l'absorption de certains médicaments (la xérostomie que causent les antidépresseurs et les antihistaminiques assèche la langue et favorise l'échappement des gaz sulfurés), de modifications hormonales chez la femme, de troubles métaboliques (le diabète donne une odeur fruitée, certaines déficiences rénales se caractérisent par une odeur de poisson...), d'une mauvaise alimentation ou même de troubles tout à fait imaginaires qui requièrent alors l'aide d'un psychologue.

La détection et le traitement

Quelques trucs simples, comme humecter de salive l'intérieur du poignet puis le renifler, permettent la plupart du temps aux patients de se rendre compte de leur affection. D'autres mesures pourront venir en remplacement ou en complément ; elles seront alors le fait du praticien et éventuellement d'instruments comme le chromatographe et le moniteur de gaz sulfureux. Une fois le trouble constaté et mesuré, il fera l'objet d'un traitement approprié auprès d'un dentiste ou d'un parodontologue.

« Outre un détartrage supra-gingival et un éventuel surfaçage radiculaire, un débridement de la surface de la langue est nécessaire », poursuit Eric Rompen. « Il est donc important d'avoir une hygiène buccale parfaite, de se brosser les dents dans les règles de l'art mais aussi de nettoyer les zones interdentaires et le dos de la langue. Ces précautions suffisent à résoudre la plupart des cas mais parfois, le recours à un ORL ou à un psychologue ne peut qu'être conseillé. »

Joël Matriche

La pile à combustible propulse l'ULg au devant de la scène

■ La pile à combustible s'impose de plus en plus comme un système énergétique d'avenir. Pour acquérir de l'expérience de terrain et permettre à des acteurs d'obtenir le know-how nécessaire à une production plus systématique de ce type de pile, la société Alstom a décidé d'implanter cinq installations pilotes de 250 kW dans le monde dont une... à l'université de Liège.

À l'heure actuelle, les centrales thermiques sont difficiles à installer et les lignes à haute tension sont de plus en plus gênantes. La solution miracle : la pile à combustible. Non polluante et de principe simple – le courant continu est produit par la différence de potentiel entre deux électrodes en contact avec de l'hydrogène, du méthanol ou encore du gaz naturel pour l'une et avec l'oxygène de l'air pour l'autre –, la pile à combustible a un rendement particulièrement élevé. L'installation fixe qui sera prochainement logée au Sart Tilman aura une puissance électrique de 210 kW et une puissance calorifique de 237 kW, avec un rendement global de 80 %.

Autre atout non négligeable, la pile à combustible permet une décentralisation de la production d'électricité. Par conséquent, installer l'unité de production à l'endroit où l'on en a besoin (par exemple une habitation) permet de n'accuser aucune perte d'énergie thermique produite simultanément, au contraire des centrales électriques. Si la technologie est déjà très avancée, de nombreuses recherches doivent encore être menées, notamment pour réduire les coûts de fabrication toujours considérables.

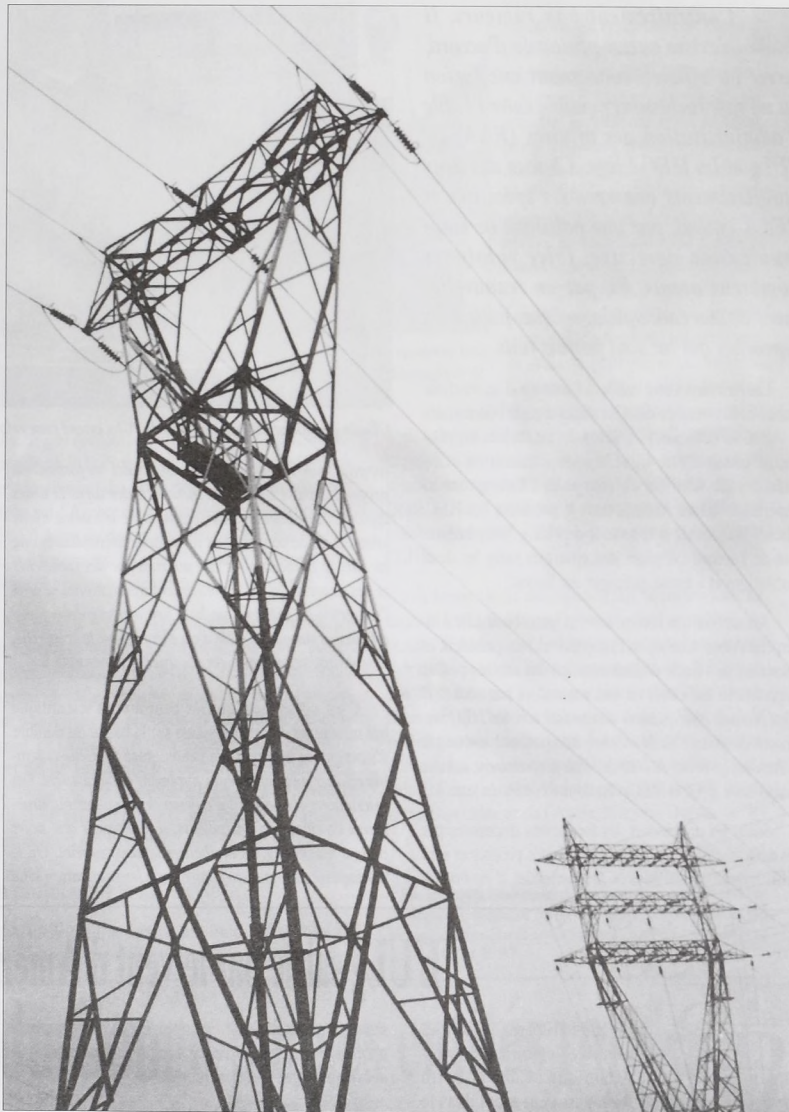
Alstom croit en l'ULg

Centre de compétence dans le domaine électrique et attentive aux nouvelles technologies pouvant participer au développement économique de la région, l'université de Liège devait absolument poser sa candidature pour accueillir l'une des cinq installations fixes de pile à combustible développées conjointement par les sociétés Alstom et Ballard Generation System¹. Désormais assurée d'être retenue, l'ULg – qui a devancé la France – doit acheter la pile "nue" (sans périphérie) à Alstom et créer, en collaboration avec la Socolie, Gesval s.a., la SRIW et d'autres investisseurs, une société anonyme déjà baptisée Promocell.

Dans un premier temps, cette société installera et exploitera des systèmes de cogénération d'énergie électrique et thermique basés sur la technologie des piles à combustible. Elle réalisera en outre des projets de recherche et promotionnera les technologies et produits auprès des PME, des administrations publiques et du grand public. Dans un second temps, Promocell servira d'outil de commercialisation, d'installation, voire de réalisation de piles à combustible pour la production domestique.

Ce projet, qui entre dans le cadre de la Déclaration de politique régionale complémentaire de la Région wallonne (DPRC), sera financé, en partie, par le Gouvernement wallon. Ce dernier a en effet marqué son accord le 3 décembre dernier. Le ministre-président Robert Collignon dégagera 80 millions tandis que le ministre Ancion, qui a la Recherche dans ses compétences, octroiera 35 millions. La Socolie interviendra quant à elle à concurrence de 28 millions, Gesval apportera 15 millions et les investisseurs intéressés par l'aventure (SIBL, Meusinvest et la Socofe notamment) concéderont 20 millions.

L'installation complète (de l'alimentation en gaz naturel jusqu'à la prise de 400 volts) sera raccordée au réseau énergétique du Sart Tilman. L'énergie produite servira d'appoint et de régulateur au système actuel, ce qui permettra de générer des revenus compensant les frais d'exploitation et, à terme, d'engendrer de la marge



Grâce à la pile à combustible, les lignes à haute tension disparaîtront peut-être du paysage.

bénéficiaire pour l'Université. D'autre part, la direction belge d'Alstom s'est d'ores et déjà engagée à commander à l'ULg des études de suivi et d'évaluation de la technologie et ce, pour un montant de 15 millions sur cinq ans.

Toujours plus loin

En plus du suivi du prototype, les recherches effectuées à l'ULg permettront de développer la technologie de la pile à combustible. De la conception des électrodes (actuellement en platine et donc très coûteuses) au cycle de l'eau dans le système en passant par les problèmes de stockage de l'hydrogène, c'est un programme mobilisateur qui sera mis sur pied et qui permettra à des chercheurs d'horizons différents de travailler ensemble. « La pile à combustible, commente Albert Germain, professeur à la faculté des Sciences appliquées, on a longtemps tourné autour sans y être entré. » Aujourd'hui, la porte s'ouvre enfin pour que chimistes, ingénieurs mécaniciens et électriciens puissent réellement se mettre à pied d'œuvre.

La technologie approchant de la phase industrielle, producteurs d'énergie et constructeurs automobiles y investissent des milliards. Car la pile à combustible est aussi, selon les spécialistes, le passage obligé pour améliorer les performances et l'autonomie des véhicules électriques. Daimler-Benz en est d'ailleurs déjà à son troisième prototype et espère commercialiser une Mercedes classe A dès 2004. « L'introduction et la commercialisation de la technologie de la pile à combustible par le secteur automobile ouvrira incontestablement

la voie vers une diminution des coûts de production et donc la démocratisation des prix », fait remarquer le Pr Germain.

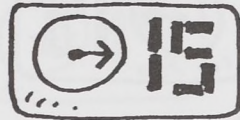
Reste tout de même à régler quelques inconvénients et plus particulièrement les difficultés de stockage de l'hydrogène, qui exige des réservoirs sous pression encombrants et posant des problèmes de sécurité. Une des solutions avancées serait de générer l'hydrogène dans le véhicule en marche. Impossible ? Que nenni. L'opération envisagée serait le reformage du méthanol, c'est-à-dire la transformation du méthanol en hydrogène. « Le méthanol se manipule comme l'essence, souligne le Pr Germain. Approvisionner le réservoir sera donc tout à fait aisé. »

Pile fixe, pile mobile, il restait à miniaturiser tout cela. Et voilà que déjà on parle de micropiles à combustible. Pas plus grandes qu'une pièce de monnaie, elles seraient alimentées non par de l'hydrogène, on comprend facilement pourquoi, mais par du méthanol. Leur application ? Les ordinateurs portables et les téléphones mobiles, pardi ! Grâce aux micropiles, l'autonomie de ces appareils atteindra des sommets, à savoir entre 60 et 80 heures en moyenne. De plus, recharger son appareil se fera en quelques secondes. Quelques gouttes du précieux liquide et le tour sera joué. Quand on vous disait que la pile à combustible, c'était l'avenir...

Nathalie Duzel

¹ Les quatre autres sites d'accueil sont : les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse et le Canada.

15 jours 15 secondes



Décès

La faculté de Philosophie et Lettres a perdu, le 29 décembre dernier, l'un de ses professeurs les plus prestigieux. **Léon-E. Halkin** est décédé à l'âge de 92 ans. Il était mondialement reconnu comme autorité dans le domaine de la Critique historique et comme spécialiste d'Érasme. Nous reviendrons sur cet éminent penseur dans notre prochaine édition.

JurITIC

Les FUNDP de Namur proposent, dès ce mois de janvier, une formation en **Droit des technologies de l'information et de la communication (TIC)**. Destinée aux cadres d'entreprises et d'administration ainsi qu'à tous les praticiens du Droit, JurITIC est organisée notamment avec la collaboration de la faculté de Droit de l'université de Liège.

Informations : Sarah Fievet, 081/72.52.04 ou juritic@fundp.ac.be

Internet news

✓ Vous désirez lire les dernières infos du *Zimbabwe Independent* ? Vous voulez savoir quel temps il fait à New-York ce matin ? Ou écouter *Radio Una* en direct de l'Argentine ? Peut-être préférez-vous parcourir le *Washington Post* ? Rien de plus facile ! Vous pouvez désormais trouver sur le net des quotidiens et magazines de tous les continents et de tous les pays, et parfois même les programmes télé et radio locaux ! Si vous préférez lire les journaux et magazines francophones à travers le monde, choisissez alors IPFI : plus de 78 000 pages d'info par an.

<http://www.classweb.net/webpress.htm>
<http://www.ipfi-fr.com/>

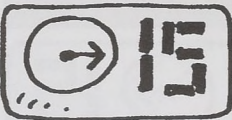
✓ Un site complet sur la Belgique disponible sur le net. On y trouve toutes les institutions belges, l'histoire complète du pays, des infos sur la politique, des statistiques sur la population et l'économie, des données scientifiques, l'évolution de la recherche, les arts et la culture, le tourisme et les sports. **De la date de naissance de la Princesse Astrid au dernier discours de Jean-Luc Dehaene, en passant par les richesses de la Bibliothèque royale Albert 1^{er}, vous y trouverez la réponse à toutes les questions que vous vous êtes toujours posées sur la Belgique sans jamais trouver de réponse !**

<http://belgium.fgov.be/>

✓ La vie d'un chercheur de base qui travaille en laboratoire de recherche académique est parsemée d'embûches, et il vaut mieux le savoir. C'est le message qu'un chercheur français au CNRS adresse à tous ceux qui veulent se jeter à corps perdu dans ce métier sans avoir une idée précise de ce qu'il attend. **À travers un dictionnaire de mots choisis, l'auteur nous balade dans les tribulations du monde de la recherche scientifique publique en France, les problèmes de crédits, de budget, de rapports hiérarchiques, de locaux, de publication d'articles, etc.**

<http://luc.univ-lemans.fr/8001/book.html>

15 jours 15 secondes



Portes vertes

Le 19 septembre dernier, l'ULg organisait les premières "Portes vertes" du domaine du Sart Tilman. Le succès ayant été au rendez-vous, les organisateurs ont décidé de remettre le couvert au printemps prochain. C'est donc le 24 avril que le public pourra se promener à travers la réserve du Sart Tilman et participer à différents ateliers "nature". Une façon agréable, amusante et didactique de participer au réveil de Dame nature.

Renseignements : Luc Schmitz, 04/366.20.43

Science classique

Mais où s'arrêtera Robert Halleux ? Maître d'œuvre de *L'histoire des sciences en Belgique de l'Antiquité à 1815* (voir Quinzième jour du mois n°79), il vient de codiriger avec Michel Blay, *La science classique. XVI^e-XVIII^e siècle. Dictionnaire critique*. De Copernic à Lamarck, les deux auteurs ont recensé les savants et les courants de la science de la matière et des arts mécaniques. Plus particulièrement, les contributions de Robert Halleux ont porté, entre autres, sur Harvey, qui découvrit la circulation sanguine, et Paracelse, père de la médecine hermétique.

Michel Blay et Robert Halleux, *La science classique. XVI^e-XVIII^e siècle. Dictionnaire critique*, Flammarion, 876 p.

Visite "rhétos"

Le 10 février prochain, les Affaires académiques/Promotion Enseignement organise la traditionnelle visite de l'ULg à destination des rhétoriciens.

Renseignements : 04/366.52.49

Réflexion spirituelle

Le 15 janvier à 20h30, le Tetras Lyre organise une conférence sur le thème "Bouddha et Épicure ?" à la Casa Nicaragua, en Pierreuse n°23, à Liège. L'orateur sera le ministre d'État et ancien professeur à la faculté de Droit de l'université de Liège François Perin. Un repas est également proposé par les organisateurs avant la conférence pour la modique somme de 250 FB. Dans ce cas, début des festivités à 19h.

Renseignements : 04/377.92.19

Océanographie

L'Institut de recherches marines et d'interactions air-mer (IRMA) a décerné, lors de son IV^e forum des jeunes océanographes, qui s'est tenu à Liège le 11 décembre dernier, le prix IRMA d'encouragement à un chercheur senior à Marilaure Grégoire-Lhermerout, du service d'Océanographie physique du Pr Nihoul, et le prix IRMA d'encouragement à un jeune chercheur à Krishna Das, du service d'Océanographie du Pr Bouqueneau. Fabienne Nyssen et Constantin Frangoulis ont obtenu la mention "Très bien" tandis qu'Anne Cheymol, Kalid Elkhalay et Nikos Skliris ont obtenu la mention "Bien".

Pas de fusion EAA-HEC !

Contrairement aux rumeurs, il n'existe aucun protocole d'accord, secret ou officiel, concernant une fusion ou un rapprochement possible entre l'École d'administration des affaires (EAA) de l'ULg et les HEC Liège. Chacun des deux établissements conserve ses spécificités et l'EAA entend, par une politique de communication agressive, faire valoir ses nombreux atouts. Et, par un renouvellement de son cadre pédagogique, pallier les reproches qui lui sont parfois faits.

Les rumeurs se sont enflées à l'occasion d'un chuchotis publié début octobre dans les pages d'un hebdomadaire à vocation économique. Selon le magazine, un protocole venait d'être signé, en toute discrétion et en présence du ministre en charge de l'Enseignement supérieur William Ancion, entre le président des HEC, Michel Hansenne, et le recteur de l'ULg, Willy Legros. But de l'accord : dégager des synergies entre les deux institutions et à terme, préparer une fusion.

Autant dire que la rumeur a fait grand bruit. Elle a interpellé Albert Corhay et François Pichault, président et secrétaire de l'École d'administration des affaires : « Des négociations ont certes eu lieu, mais n'ont pas abouti. Il n'est pas non plus question d'organiser avec les HEC une licence commune en Marketing international, comme le prétendent les bruits de couloirs. Plus généralement, aucune fusion entre EAA et HEC n'est donc à l'ordre du jour. »

Selon les professeurs, les formations dispensées par les deux institutions ont leurs spécificités propres et sont difficilement conciliables : « En particulier, il est bon de



L'École d'administration des affaires de l'ULg entend faire valoir ses atouts.

rappeler que, sur la place liégeoise, seules les formations proposées par l'Université mènent à des titres et à des diplômes universitaires de second et de troisième cycle, arborent-ils de concert. Les formations universitaires ont, en plus, la particularité d'être nourries par des recherches et des professeurs au rayonnement international. Car si l'université de Liège est un haut lieu d'enseignement, elle est aussi et surtout un pôle d'excellence pour la recherche, la seule institution à pouvoir décerner des doctorats. »

C'est notamment ce très haut niveau scientifique qui rassure les deux professeurs sur la baisse du nombre d'inscriptions en première candidature : « Celle-ci semble résulter de phénomènes purement conjoncturels. Les inscriptions connaissent d'ailleurs de fréquents retournements de situation. Par ailleurs, il faut savoir que notre budget marketing est malheureusement restreint. Or, le matraquage promotionnel attire aussi les étudiants. » Une

des raisons pour lesquelles la faculté met actuellement en place une politique de communication agressive visant à faire valoir ses atouts.

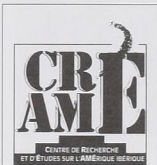
Aux reproches qui leur sont souvent formulés – peu d'encadrement des étudiants, lacunes dans l'apprentissage des langues étrangères et manque de pratique dans les cursus –, les deux universitaires répondent par un renouvellement important de leurs méthodes pédagogiques. « La dynamique d'enseignement est en complète refonte. Le temps où les professeurs d'université étaient assimilés à des penseurs en dehors de toute réalité est bien révolu. Aujourd'hui, l'équipe est jeune. L'accent est mis sur les évaluations formatives, le travail de groupe et les exercices pratiques. Parallèlement, le niveau d'exigence

va en s'accroissant. Nous poussons également les étudiants à réaliser leur mémoire de fin d'études en entreprises », expliquent Albert Corhay et François Pichault. Pour ce qui est des langues, l'ULg accentue, via les programmes Socrates et ALMA, la mobilité des étudiants. Par ailleurs, la formation en langues vient d'être sensiblement renforcée dès les candidatures, et des enseignements de Gestion en langues étrangères sont de plus en plus fréquemment proposés aux étudiants.

L'École d'administration des affaires n'a donc rien à envier à ce qu'elle appelle « ses nouveaux concurrents », mais ne reste pas moins ouverte aux voies de collaboration qui feraient de Liège un pôle d'attraction pour les études économiques. « Toutefois, pour l'heure, chacun entend défendre ses spécificités et mettre en avant ses points forts », conclut Albert Corhay.

Alain Vaessen

L'ULg saisie par le vent d'Amérique (ibérique)



En 1898, l'Espagne perdait ses dernières colonies d'outre-Atlantique : Cuba et Porto Rico passaient alors dans le giron des États-Unis. C'est à l'occasion de cette date, et dans la perspective du concept littéraire "fins de siècle", que le Centre de recherches et d'études sur l'Amérique ibérique (Crémé) vient d'organiser à l'ULg, les 10 et 11 décembre derniers, un colloque international sur le thème "1898-1998 : fins de siècles. Histoire et littérature hispano-américaines".

« L'espagnol est parlé par près de 400 millions de personnes sur la planète et représente de loin la première langue romane », fait remarquer le Pr Joset, un des promoteurs de ces deux journées. « Il serait regrettable qu'à l'heure du consensus mou de la communauté

scientifique vis-à-vis de l'anglais, Liège n'arrive pas à prendre conscience de ce fait capital : l'espagnol est la deuxième langue parlée au monde. »

Né au sein de la faculté de Philosophie et Lettres, à l'initiative des Pr Joset (philologie romane) et Raxhon (histoire), le Crémé entend ouvrir une fenêtre sur une zone géographique largement méconnue ou négligée. Que savons-nous, en effet, de cet univers latino-américain qui a le plus souvent le don d'éveiller quelque intérêt le temps d'une catastrophe (i.e. Mitch) ou d'un dictateur rattrapé par son passé (i.e. Pinochet) ?

Et pourtant, il y a belle lurette que les contrées situées au sud du Rio Grande sont animées d'une grande vitalité intellectuelle. Il suffit de penser à l'étonnant boom romanesque des années 60 et 70, autour d'écrivains tels que Miguel Angel Asturias, Gabriel Garcia

Marquez et Octavio Paz, tous trois récompensés par un prix Nobel. Effervescence qui, en retour, a influencé la littérature espagnole du Vieux Continent.

« Prenons le cas de San Martín, le libérateur de l'Argentine, du Chili et du Pérou. C'était un général double d'un poète pas, comme Bolívar, voulait créer au sud de l'Amérique un contrepoids efficace face au nord », observe Jacques Joset. « Mais, à ce jour, pas une ligne de lui n'a été traduite ! Nous projetons donc de publier, en français et avec des commentaires, une anthologie de ses écrits. » Par ailleurs, le prochain colloque du Crémé – qui sera consacré à la pensée positiviste en Amérique latine – ne manquera pas, lui aussi, de stimuler la curiosité pour un monde en pleine expansion, mais qui ne bénéficie à ce jour que d'une attention à éclipses.

H. D.

Le Dindon de la Place

Imaginez un peu avocats, professeurs, assistants, étudiants et membres du personnel administratif de la faculté de Droit réunis sur la même scène pour jouer les femmes trompées, les maris cocus, les maîtresses passionnées ou les amants transis dans la plus pure tradition du théâtre de boulevard. Un vrai défi que ces acteurs en herbe et leur metteur en scène, Michel Delamarre, n'ont pas hésité à relever pour la fondation Balis, afin de fournir, le cas échéant, une aide financière à des étudiants en Droit. Cette fondation fut créée suite à l'attentat perpétré au Palais de Justice de Liège en 1985, dans lequel périt Philippe Balis, étudiant en Droit.

Monter un vaudeville avec des comédiens amateurs n'est pas aisé. Mais chacun a apporté sa contribution pour la réussite de l'opération : le Théâtre de la Place a procuré la salle et les costumes gratuitement, les af-

fiches sont réalisées par les sponsors et de nombreux bénévoles offrent leur aide, le tout sous la coordination de l'AED (l'association des étudiants en Droit). Sans oublier que les deux représentations sont organisées sous le haut patronage d'un grand nombre de personnalités du monde juridique et politique liégeois.

Vous aussi, vous pouvez aider la Fondation, tout simplement en achetant votre place : 350 FB pour les étudiants, 750 FB pour les autres et 1 000 FB (ou plus) pour les "généreux donateurs", c'est-à-dire toute personne désireuse d'apporter un soutien supplémentaire en payant son billet un peu plus cher, ce qui lui donnera le droit de boire un verre en compagnie du comité de patronage et des comédiens après le spectacle !

M. D.

Renseignements : AED : 04/366.31.64



Un laboratoire de contrôle alimentaire au Rwanda

Le projet de création au Rwanda d'un laboratoire d'hygiène alimentaire vient de voir le jour. Tenu à bout de bras par l'un ou l'autre jusqu'au-boutiste, dont le Pr de Toxicologie et Bromatologie Alfred Noirfalise, il aura fini par traverser le tunnel sombre du génocide de 1994. À peine inauguré, il est déjà tourné vers les besoins concrets de la population locale.

Le hasard est décidément déclencheur de bien des projets remarquables de coopération au développement¹. Ainsi, le seul concernant la création d'un laboratoire d'hygiène de l'eau et des denrées alimentaires au Rwanda ne se serait jamais concrétisé (l'inauguration officielle a eu lieu le 4 novembre dernier) si, en 1985, trois Belges ne s'étaient rencontrés de manière fortuite à Butare. Parmi eux, le Pr Noirfalise, alors venu enseigner, à la demande de l'université d'Anvers, les secrets de la Bromatologie aux étudiants en Pharmacie clinique de l'université nationale du Rwanda (UNR).

Très vite, le trio, qui comprenait par ailleurs un ingénieur, Vital Kellens, et un médecin, Francis Monet, s'est plus que sérieusement à mettre à la disposition des assistants médicaux et des responsables rwandais de la santé publique un laboratoire destiné à l'enseignement. Mais ce premier objectif sera rapidement rattrapé par un constat inquiétant : aucun laboratoire structuré pour le contrôle de l'eau et des denrées alimentaires n'existe au Rwanda, ni même dans la sous-région (Burundi, est du Zaïre...).

L'Histoire, des hommes et un projet

Pourtant, le projet aura dû subir les affres de plusieurs (contre)temps : recherche de subsides, gestion (forcément) délicate à distance et massacres programmés de 1994. « Un génocide qui aura décimé la quasi



M. Devos (Apefe), M. Amraei (à g.) et le Pr. A. Noirfalise (à dr.) entourent trois des collaborateurs techniques sur place, O. Mukangwije, S. Nzarambangeyo et M. Musabirera.

totalité de nos collaborateurs rwandais, explique, visiblement affecté, le Pr Noirfalise. Tout était pourtant fin prêt pour le lancement des activités. » D'initiative propre et soutenu par l'Agence de coopération au développement (AGCD), le projet devait, initialement, être mis sur rails pour quatre années. La première aura finalement duré trois ans ! Le projet est meurtri mais pas abandonné.

En 1996, le « calme » revenu incite certains de ses plus fervents défenseurs à repartir de nulle part. Alfred Noirfalise, passionné par l'Afrique, croit dur comme fer à la nécessité de son premier et seul (il partira l'an prochain à la retraite...) projet de coopération au développement. Le Cecodel, qui aura accompagné et soutenu le projet depuis les débuts, le pousse dans le même sens. Côté rwandais, les nouvelles autorités de l'Université mettent un point d'honneur à respecter les engagements de leurs prédécesseurs.

Un projet pour le 21^e siècle

Actuellement, le laboratoire fraîchement construit s'équipe. Outre des annexes techniques et un «modeste»

secrétariat, il comporte une section de Microbiologie et une autre de Physico-chimie qui répondent au mieux aux exigences des analyses déjà entamées. « Même s'il est impensable de tout contrôler, je pense que le fait de savoir que le labo existe devrait permettre aux autorités locales d'être plus exigeantes vis-à-vis de la qualité de l'eau et des aliments. De plus, cela devrait permettre la valorisation de produits locaux », argumente Alfred Noirfalise.

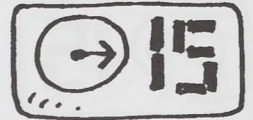
Les éléments encourageants ne manquent pas. Tout comme les ministères de la Santé publique et des Affaires économiques du Rwanda, les deux régions sanitaires concernées au départ (Kigali et Butare) ont marqué un vif intérêt pour le projet. Côté académique, il en est de même puisque le laboratoire, rattaché à la faculté de Médecine via son École de santé publique et de nutrition, multiplie les collaborations avec d'autres départements et facultés de l'UNR.

À terme (le 31 décembre 2000), le projet pourrait doter le Rwanda d'un indispensable outil de contrôle de qualité. Il pourrait même devenir l'un des piliers essentiels d'une politique de santé responsable et ambitieuse. Fin 2000, il devrait en tout cas être à même de subvenir à ses propres besoins financiers. Aujourd'hui déjà, le projet n'en assure plus que le fonctionnement, l'absence d'une présence permanente de coopérant ayant toutefois été compensée récemment par l'arrivée d'une ingénieuse chimiste de l'Apefe, Marjorie Devos.

Xavier Degraux

¹ Dès février, dix témoignages de personnes ayant travaillé dans des domaines et contextes de coopération variés (dont le Pr Noirfalise) alimenteront les « Mardis de la coopération internationale ». Infos au Cecodel : 04/366 55 25.

15 jours 15 secondes



Philosophie

Le quatrième tome de l'Encyclopédie philosophique universelle, consacré au « Discours philosophique » (sous la direction de J.-Fr. Mattéi), vient de paraître aux Presses universitaires de France (PUF). L'événement vaut d'être souligné, notamment pour le paragraphe élogieux que Jacques Taminiaux y consacre, p. 378, aux philosophes de l'ULg. Trois grands anciens (Philippe Devaux, Marcel De Corte et Jean Paulus) y côtoient Paul Gochet, Philippe Minguet, François Duyckaerts et Daniel Giovannangeli (dans les domaines respectifs de la logique, de l'esthétique, de la psychologie clinique et de l'analyse de textes philosophiques modernes). Armand Nivelle, spécialiste de la littérature comparée, est également salué au passage pour ses travaux sur l'esthétique allemande.

Marchés asiatiques

Le 4 février prochain, à l'auditoire De Méan (Bât. B31), la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales, le Centre d'études chinoises (CECL) et le Centre d'études japonaises (CEJUL) proposent une journée d'études sur les économies de la Chine et du Japon. **But de cette journée : mettre en lumière les différents aspects de ces marchés, évaluer l'intérêt qu'ils présentent et les risques qu'ils comportent.** Pour assister aux conférences et débats, une participation de 100 FB sera demandée aux membres du personnel et aux étudiants de l'ULg et ce, pour toute la journée. Pour les personnes extérieures, il en coûtera 3000 FB. Toutefois, tout paiement effectué avant le 25 janvier donne droit à une réduction de 20 % sur le tarif « extérieur ». La possibilité de ne participer qu'à une partie des conférences est aussi possible. Dans ce cas, la participation est de 50 FB pour les personnes de l'ULg et de 1000 FB pour les extérieurs.

Réservations et renseignements :
M. Petitjean, 04/366.29.65 ou
Mme Born, 04/366.31.24. **Paiement à effectuer au compte 340-0655501-13, communication 040298.**

Formations

Le service de Technologie de l'éducation de l'université de Liège dispense, en ce début d'année 1999, des formations en Informatique et en Communication. **Ces formations gratuites, organisées avec le concours du Fonds social européen et de la Région wallonne, sont destinées aux personnes sans activité professionnelle depuis plus de six mois ou à des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.** Les formations en Informatique auront lieu du 19 janvier au 10 juillet, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h. Quant aux formations en Communication pour la santé et l'environnement, elles débuteront en janvier et se termineront en juin. Pour obtenir des renseignements complémentaires, une seule adresse : STE-Formations, Bât. C1, rue A. Stévant 2, 4000 Liège. Ou en téléphonant au 04/366.90.50 ou encore par e-mail : stefinf@ulg.ac.be

Développement du Congo par ses entités rurales

De ce continent noir qui semble voué au malheur, les médias ne nous transmettent généralement que des images de famines, de guerres ou de massacres. Raison qui rend d'autant plus intéressant le projet de recherche-action lancé, à l'ULg, par le Centre de recherches d'architecture et d'urbanisme (CRAU) et visant à développer une région du Congo à partir de ses entités rurales. Small is beautiful.



La technique de la poterie permettra à la population locale d'améliorer son habitat.

des plans macro-économiques lancés par des sociétés européennes.

De cet état de fait est née, au Congo même, la SOPAWA (Solidarité paysanne de Wamaza). Il s'agit d'une ONG qui, sur le territoire de la région de Wamaza-Maniema, entend non seulement coordonner des actions ponctuelles déjà existantes, mais aussi améliorer l'habitat rural et déployer des stratégies pour un développement socio-économique intégré. « Sans perdre de vue, insiste l'architecte, qu'il est indispensable d'associer la population locale et de partir des technologies existantes. » Ce qui amènera les promoteurs à valoriser le savoir-faire traditionnel dans des domaines aussi diversifiés que la poterie, la vannerie, la fonderie, la corderie : moyennant certaines adaptations plus ou moins mineures, toutes les techniques héritées du passé peuvent être utilisées sans grande difficulté – notamment dans la construction – et améliorer de manière significative la qualité de l'habitat. Un développement durable est à ce prix.

Privilégier l'aide directe

Et l'université de Liège dans tout ça ? En juillet 1997 a été signée une convention entre la SOPAWA et l'Agence de coopération au développement par les sciences et les techniques (ACDST), dirigée par le Pr Frenay et agréée par l'AGCD pour le cofinancement de projets. Par ce préaccord, les deux parties acceptent de collaborer à l'élaboration du projet « Amélioration de l'habitat rural », l'intervention extérieure consistant à assurer un transfert de techniques dans le domaine de la construction au profit de l'ensemble de la communauté rurale de Wamaza-Maniema : l'aménagement prioritaire d'un aéroport nécessitera notamment cet apport de compétences. Mais la mise en œuvre de ce programme est subordonnée à l'obtention des moyens financiers nécessaires que les deux parties seront en mesure de dégager.

« Je m'emploie activement à finaliser le projet avant son introduction à l'AGCD », confie Lumonga Mema. Il devrait bénéficier également de l'appui du Centre de coopération au développement de l'ULg (CECODEL) et susciter une recherche-action interfacultaire. C'est là, d'ailleurs, une démarche qui s'inscrit en droite ligne dans l'esprit d'ouverture qui prévaut dans notre alma mater et qui, dans l'idéal, contribuera à réactiver des contacts entre deux pays liés « par la force des choses ». Devraient particulièrement y être sensibles les nombreux chercheurs et étudiants congolais travaillant dans l'institution universitaire liégeoise.

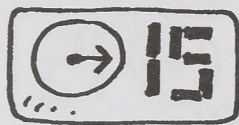
Rude et noble tâche que de tenter d'humaniser le développement, dans une région du globe meurtrie par tant de convulsions et flouée par autant d'appétits voraces.

Henri Deleersnijder

Valoriser le savoir-faire local

« Après ce périple dans la région de mon enfance, je me suis dit qu'on ne pouvait décidément plus se baser sur des structures étatiques rigides ni sur des unités économiques parachutées de l'extérieur, constate M. Lumonga. La population rurale n'apporte pas son adhésion à ce type de pratique, jugée trop éloignée d'elle. » Méfiance ancestrale des campagnes à l'égard des initiatives venant de la ville ? Il y a certainement de cela dans le peu d'enthousiasme que soulèvent, chez les autochtones,

Culture en bref



Sédimentologie et marine

Il est des pages du site Internet de l'ULg auxquelles on ne s'attend pas forcément. Ainsi, en lieu et place de la page d'informations destinée aux syllabi du cours de Sédimentologie, les étudiants en Géologie ont pu découvrir la reproduction de quelques huiles sur bois et aquarelles marines réalisées d'après modèle par un des chargés de cours de la section, Frédéric Boulvain. Destinées à les faire "patienter", ces pages étonnantes auront peut-être l'avantage de démontrer aux étudiants qu'universitaire ne rime pas toujours avec austère, et que tout chercheur cultive peut-être, à l'insu de tous, son violon d'Ingres, ce dont on peut se féliciter. Réjouissons-nous donc de ce qu'un peu de fantaisie prenne parfois la place, fût-elle provisoire, de la machine bien rodée du travail.

<http://www.ulg.ac.be/geolsed.page4.htm>

De la Renaissance à l'Art nouveau

En collaboration avec l'asbl Art&fact, la Ville de Liège organise des promenades culturelles et des visites thématiques. Premier rendez-vous du mois de janvier, le mercredi 13 à 15h et 19h30, une visite guidée au musée de l'Art wallon autour de Lambert Lombard et de son *David et Abigail*, dont la restauration vient d'être achevée. Le dimanche 17 janvier à 14h, la Ville de Liège proposera une promenade en Outremeuse consacrée à l'Art nouveau. On s'y promènera dans les ruelles et impasses au tracé moyenâgeux pour y rencontrer des immeubles construits vers 1900 par des architectes à l'imagination raffinée.

Renseignements et réservations : Art&fact, 04/366.56.04; Office du tourisme, 04/221.92.21

Don Juan au Théâtre royal

Dans le cadre d'une saison riche et diversifiée, l'Opéra royal de Wallonie présente, du 22 janvier au 2 février, le célèbre *Don Giovanni* de Mozart. Ce spectacle est une production de l'ORW, dont les chœurs et l'orchestre sont dirigés par Friedrich Pleyer. C'est un beau cadeau qui est fait là à tous ceux qui voudraient découvrir ou réentendre un spectacle où tant l'anecdote que la partition sont, au cours du temps, devenues mythiques. Un coup de chance, une fois encore, pour les malins détenteurs de la carte Ophémus.

Renseignements : 04/221.47.20.
Réservations : 04/221.47.22.

Couleur Rock

Le centre culturel de Chênée accueille, le 6 février à 20h, le premier festival "Couleur rock". Mariage de rock et de reggae, cette soirée sera l'occasion de (re)découvrir quelques groupes prometteurs. Parmi eux : Korange, Mister Chickx, Blanche Alarme, Natael et Panache culture.

Renseignements : Generation Music, 086/21.35.36

Un musée particulier pour un art différencié

■ Ouvert depuis le 27 novembre dernier, le Musée de l'art différencié (MAD) a succédé logiquement au Centre d'art différencié créé à l'initiative du CREAHM (Créativité et handicap mental) en 1992. Il s'agit là d'une reconnaissance qui n'interroge pas seulement la différence mais également la nature, les fonctions de l'art et le rôle du musée.

La récente reconnaissance du Centre d'art différencié du Parc d'Avroy en tant que musée constitue une réelle avancée pour les responsables du CREAHM. Cela ne signifie-t-il pas que désormais ces œuvres particulières appartiennent de fait au patrimoine culturel de la Ville, que le talent de leurs auteurs est reconnu comme tel ? Or dès les origines (en 1979), l'objectif de l'asbl est de donner à des personnes handicapées mentales la possibilité de développer leurs potentialités artistiques et de faire reconnaître leur talent.

L'idée du CREAHM est que les personnes handicapées travaillent en atelier et soient encadrées non par de simples animateurs mais par de véritables artistes : il ne s'agit donc pas simplement de les occuper, mais bel et bien de leur ouvrir les portes d'un univers : celui de l'expression artistique. Peu à peu l'idée tient ses promesses et gagne en force : des ateliers sont ouverts pour d'autres disciplines que la peinture (sculpture, théâtre, photographie, chant, poésie...) et germent bientôt d'autres centres, à Bruxelles et ailleurs.

Créé en 1992, le Centre d'art différencié travaille activement à la promotion et à la diffusion de l'art différencié dont il est la vitrine. Il propose au public de découvrir, à travers une collection permanente, des manifestations temporaires et un centre de documentation, une production d'art particulier mais cependant témoin d'une démarche créatrice commune à tous les artistes.

Art différencié : un art à part ?

La philosophie qui anime la démarche du CREAHM est que l'intégration de la personne handicapée dans la



Œuvre réalisée par Isabelle Denayer, CREAHM Bruxelles.

société passe par la valorisation de son travail artistique : il y trouve une place, un statut social, et peut démontrer que le talent n'est pas l'apanage de la "normalité". La question qui se pose dès lors tourne autour de la notion de différence : en quoi cet art différencié constitue-t-il une catégorie artistique à part, et quelle est la place de ces œuvres dans les grandes collections d'art ?

Si dans la démarche la réponse semble claire (cet art rassemble les productions des seuls handicapés mentaux, ceux-ci ne disposant au départ d'aucun bagage ni formation artistiques), au vu des seules œuvres cette distinction se révèle bien moins évidente. Si l'on tient compte de leur sensibilité et de leur force, si l'on insiste sur leur liberté académique, ne parle-t-on pas là de l'art quel qu'il soit ? Et si on estime que ce qu'expriment avec puissance ces artistes, libres de tout carcan académique, ce sont avant tout des émotions instinctives, n'est-ce pas considérer qu'ils sont incapables de voir, d'imiter, d'interagir avec le monde, et de radicaliser du même coup leur différence ?

La démarche du CREAHM, qui au travail sur le terrain ajoute une véritable réflexion (il organisa en 1986, le premier colloque européen sur l'art et le handicap mental) est à ce titre remarquable. L'asbl en effet n'a de cesse de nous exposer, de creuser et d'interroger cette contradiction : faire reconnaître l'art différencié comme art mais le faire reconnaître comme art à part, et ce sans l'enfermer dans un ghetto. On reconnaît là le paradoxe de toute réflexion sur la différence.

L'art différencié est notre patrimoine

C'est bien sûr la mission "communicative" du musée qui a poussé les responsables à transformer le centre en musée, et à ce titre le MAD participe à la campagne "Vivre le Musée" lancée en 1997 par la fondation Roi Baudouin, et dont les objectifs sont de développer des interactions durables avec le public ainsi que des collaborations avec des acteurs extérieurs. Ceci devrait l'aider à réaliser une ambition

qui, si elle est vaste, n'en est pas moins celle de tout musée : conserver le Patrimoine, l'étudier et le transmettre.

À l'occasion des 20 ans du CREAHM, en mai prochain, le MAD met sur pied une exposition d'envergure internationale, et pourra compter sur une collaboration avec le musée d'Art moderne et d'Art contemporain (MAMAC) : preuve supplémentaire que désormais, et grâce au CREAHM, l'art différencié figure bel et bien dans notre patrimoine artistique commun.

Une exposition rassemble actuellement au MAD (Parc d'Avroy), des œuvres inspirées par les peintures de Marc Chagall, dont l'univers de rêve et d'émotion est proche de celui des handicapés mentaux.

Christine Servais

Renseignements et réservations : 04/222.32.95

Concours Le 7^e art s'offre à vous

Rosie, portrait d'une tsarine adolescente

■ Au sein du landerneau des cinéphiles branchés, il est de bon ton d'encenser chacune des rares productions nationales. À croire que cinéma belge (appellation incontrôlée) et qualité vont "naturellement" de pair, que succès critique et public ne sont en rien forcés. À peine sélectionné pour les Oscars, *Rosie*, premier long métrage de la réalisatrice néerlandophone Patrice Toye, semble filer droit vers cette étrange unanimité.

À 13 ans, Rosie "vit" dans une institution fermée. C'est de là qu'elle dresse, rétrospectivement, le tableau noir d'une existence déjà bien amochée. De là aussi qu'elle livre les possibles raisons (jamais les causes – la réalisatrice ne juge pas) de ses actes extrêmes, du menu larcin aux jeux qui rapprochent de la mort, du kidnapping d'un môme à "l'assassinat" de son frère, provocateur, joueur et malsain. Face au miroir silencieux de l'enfance, Rosie se couvre de maquillage. Mais, toujours à la recherche d'évasion, c'est moins son corps qu'elle cherche à travestir que sa propre vie. C'est que, dans les faubourgs de sa personnalité en construction, la grisaille a envahi jusqu'aux dernières âmes. Rosie ne cracherait pourtant pas sur une épaule. Celle de sa mère surtout, de 14 ans son aînée (et que Rosie est obligée d'appeler « ma sœur »), trop souvent occupée par le boulot ou l'un ou l'autre amant. Reste à Rosie les bras de Jimi, indéfectible ami, forcément rebelle et (donc) craquant. Reste aussi les rêves et les histoires à l'eau de rose. Celles qu'elle lit, un peu. Celles qu'elle vit, beaucoup.

Patrice Toye entend lier à jamais (l'enfance n'est-elle pas déterminante ?) rêve et réalité. Le traitement visuel qu'elle a su adapter au concept est remarquable (flash-backs, ellipses, "mirages"...). Mis à plat, le scénario ne l'est pas moins. Comme pour mieux soulever la bande originale, la réalisatrice s'est servie de la délicate guitare de John Parish. Pourtant, malgré l'addition de ses qualités intrinsèques, Rosie ne convainc pas totalement. Les moments d'adhésion complète à la fiction sont rares. L'oubli du réel n'est jamais acquis. Dans le genre "réalisme social", on n'avait éprouvé aucune difficulté à accueillir en plein cœur les portraits-fleches des premiers chefs-d'œuvre de Ken Loach ou, plus récemment, de *La Promesse*, ou de *Marius et Jeannette*. Aujourd'hui, il nous semble improbable de suivre Rosie, les yeux fermés. Déjà la salle baigne à nouveau dans la lumière et la divine assise à nos côtés explique combien Rosie l'a touchée.

Xavier Degraux

Pour gagner l'une des 10 places offertes par *Le Quinzième jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il suffit de décrocher le téléphone le lundi 18 janvier entre 10 et 11h (04/366.56.95) et de répondre à la question suivante : De qui John Parish est-il le guitariste et producteur attiré ?

Bientôt L'Image, le Monde

■ Bien des diplômés de notre Université occupent, depuis plusieurs années, une position prépondérante dans la création, la diffusion et l'analyse de la production cinématographique d'ici ou d'ailleurs. De l'équipe du Ciné-Club Nickelodéon, animée par Marc-E. Mélon, aux animateurs de revues ou de collections vouées au 7^e art, en passant par les programmations des cinémas Le Parc et Churchill, la liste ne cesse de s'allonger... Dès le printemps, une nouvelle revue de cinéma, *L'Image, le Monde*, nous sera proposée : elle sera dirigée par Thierry Horguelin, ainsi que par Patrick Leboutte et Carmelo Virone (tous deux "anciens" de l'ULg, l'un aujourd'hui professeur à l'Insas, l'autre rédacteur à la Promotion des Lettres).

Préparée pendant deux ans et attendue par beaucoup, cette revue se veut revue de référence et de fond, dotée en signatures réputées pour leur indépendance d'esprit et leur vivacité de pensée. Elle embrassera la totalité des images en mouvement qui forment aujourd'hui notre environnement visuel : cinéma, télévision, nouvelles images, art vidéo. Revue de reportages et d'enquêtes, elle enverra cinéastes, photographes et écrivains en voyage dans le monde avec la charge de nous le faire voir autrement. Revue de riposte au formatage des images comme à la standardisation du monde, elle offrira un outil de travail pour peser davantage sur les enjeux du temps et constituera aussi un instrument d'analyse, où le regard sur le monde ne sera jamais dissocié de la réflexion sur l'image.

D. B.

Les Amis de *L'Image, le Monde*, 40, rue Saint-Paul, 4000 Liège; 04/222.96.08.

Synergie entre Cockerill Sambre et l'ULg

Mus par une volonté réciproque d'établir des relations de partenariat, une soixantaine de professeurs, chercheurs et cadres de l'université de Liège et de Cockerill Sambre se sont rencontrés, le 10 décembre dernier, lors d'une journée d'études. Une entrevue qui a débouché sur des axes concrets de collaboration et sur la création d'un prix biennal Cockerill Sambre couronnant une idée originale d'un étudiant ou d'un chercheur de l'ULg.

Malgré une histoire commune, des destins plutôt parallèles, une localisation on ne peut plus proche – le centre Recherche et Développement de Cockerill Sambre est situé sur le site du Sart Tilman –, une forte présence des diplômés de l'ULg chez Cockerill Sambre (30 à 40 % des cadres) et diverses collaborations, il faut bien avouer que les deux géants liégeois n'avaient qu'une connaissance partielle des activités de chacun. Une lacune qui a été comblée lors de la fructueuse rencontre du 10 décembre.

À deux, c'est toujours mieux

L'intensive collaboration que projettent de mettre sur pied l'ULg et Cockerill Sambre pourrait se définir selon trois axes : l'innovation, l'expertise et le capital humain. D'importance égale, ils sont la clé du progrès et de l'excellence chers à Willy Legros, recteur de l'ULg, et Philippe Delaunoy, administrateur-délégué de Cockerill Sambre.

Pour rester l'un des leaders mondiaux sur le marché de l'acier, Cockerill Sambre doit créer et innover. « Les chercheurs à l'Université sont dans un environnement favorable à l'innovation, explique Jacques Pélerin, directeur de la Recherche et Développement chez Cockerill Sambre. C'est notamment de leurs laboratoires que sortiront les futurs programmes de recherche nécessaires pour nous différencier de nos concurrents et être à la pointe de la technologie. »

Outre les énergies créatives, l'Université peut également apporter son expertise au groupe sidérurgique.



Willy Legros, recteur de l'ULg et Philippe Delaunoy, administrateur-délégué de Cockerill Sambre, savourent le début d'une intense et fructueuse collaboration.

« Au cours de notre visite à l'Université, nous avons été surpris que des laboratoires travaillent sur des questions identiques à celles étudiées chez nous, souligne Jacques Pélerin. Désormais, nous savons qu'il existe une réelle expertise à l'ULg pour accueillir nos propositions. » Une expertise qui ne se cantonne pas au seul domaine de la métallurgie mais qui s'étend, notamment, à la chimie et à l'automatisation des procédés.

Avec l'arrivée d'Usinor dans le groupe liégeois, la recherche en tant qu'axe stratégique se trouve confortée. Dès lors, le budget consacré à la recherche chaque année par Cockerill Sambre, soit environ un milliard, n'ira qu'en s'accroissant. Nul doute que cela sera profitable pour l'Université. « D'ailleurs, souligne Michel Morant, directeur de l'Interface entreprises-université, une rencontre avec le nouveau partenaire de Cockerill Sambre a eu lieu le 18 décembre. À l'issue de celle-ci, nous pouvons d'ores et déjà dire qu'Usinor a marqué son accord pour s'impliquer dans la collaboration et apporter sa pierre à l'édifice. »

Quant à la propriété des résultats des recherches qui seront menées à l'ULg, Jacques Pélerin reste prudent : « Rien n'a encore été vraiment décidé. Différentes formules sont envisagées et envisageables. Cependant, quelle que soit la formule adoptée, l'esprit de total partenariat

sera de mise. » En échange – car toute collaboration, pour être saine, doit être basée sur une relation de Win-Win, autrement dit chacun doit pouvoir y retirer un bénéfice – l'Université jouira d'un financement de l'ordre de 250 à 300 millions de francs sur cinq ans pour les recherches « commandées » par Cockerill Sambre. Un partenariat qu'il faudra organiser, suivre et entretenir, d'où l'importance cruciale des relations humaines.

Tremplin pour l'emploi

L'axe du capital humain est l'un des plus importants, si pas le plus, important. À l'heure actuelle, il est impératif de rendre aux jeunes le goût des Sciences pour qu'ils s'y investissent. C'est dans cet esprit qu'a été créé le prix Cockerill Sambre. D'une valeur de 150 000 FB, il récompensera, tous les deux ans, une idée novatrice – et non une étude terminée – ayant trait à la sidérurgie, à la fabrication de l'acier incluant les traitements de surface et les revêtements ou encore à la mise en œuvre de l'acier et sa valorisation, seul ou en tant que composant au sein de produits ou d'applications diverses.

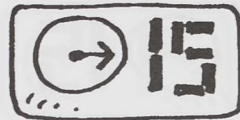
Si le montant du prix peut paraître dérisoire par rapport au budget annuel que consacre Cockerill Sambre à la recherche, certains responsables du groupe ont laissé sous-entendre qu'un éventuel contrat de recherche pourrait être proposé à l'audacieux jeune chercheur. Un contrat qui pourrait, pourquoi pas ?, être un tremplin vers une future carrière au sein du groupe sidérurgique.

Seules conditions pour être candidat : avoir moins de 35 ans et être étudiant ou chercheur à l'université de Liège. Le dépôt des candidatures pour la première édition a été fixé au 1^{er} mars 1999.

Nathalie Duelz

Pour de plus amples renseignements sur les modalités d'inscription : Patrick Cheuvart, Recherche et Développement Cockerill Sambre, 04/367.98.54

15 jours 15 secondes



Nouveaux chez BioLiège

BioLiège, pôle des biotechnologies en région liégeoise, accueillera six nouveaux membres le 14 janvier prochain. Il s'agit de **Thomas Erpicum** de la s.a. Belovo, spécialisée dans la fabrication d'ovoproduits pour l'industrie alimentaire, d'**Alain Vigneron** de la s.a. D-Tek qui développe et produit des réactifs de diagnostic, de **Jacques Neuray** de la s.a. Biore qui produit des spécialités diététiques et parapharmaceutiques, de **Thierry Dauvin** de la s.a. Frimond dont la spécialité est la production d'enzymes par fermentation, de **Jean-Pierre Delwart** de la s.a. Pharos qui soustrait de la recherche-développement pharmaceutique et enfin de **Robert Lejeune**, professeur de Chimie analytique à la faculté de Médecine de l'université de Liège.

<http://www.interface-ulg.com/BioLiège/index.html>

Collaboration en vue

Fin octobre, l'université de Liège a reçu une délégation américaine de la **North Carolina State University (NCSU)** venue visiter les installations de son homologue liégeoise. Au printemps prochain, des membres de l'ULg et de la SPI+ se rendront à Raleigh pour discuter des perspectives de collaboration scientifique entre les deux institutions.

Gestion des incertitudes

Avec des « objets » comme les tomates transgéniques, les dioxines, les prions..., les administrations et les entreprises se trouvent face à de nouveaux enjeux et doivent décider sans être sûres, proposer des scénarios pour le futur, gérer l'incertain. Bref, la société industrielle a basculé dans la « société du risque ». Pour démontrer la complexité du concept de « risque » et analyser l'articulation des étapes de la prise de décision, le **NETRAM (Network for education and training in risk analysis and management)** organise, le 22 janvier de 14 à 18h, au Bât. B7 (amphithéâtres de Chimie et Physique au Sart Tilman), un séminaire sur le thème : « Environnement, risques et société : la gestion des incertitudes ». Frais de participation : 1000 FB (étudiants, ONG : 250 FB)

Renseignements : Sébastien Brunet, 04/366.46.92, Sebastien.Brunet@ulg.ac.be ou encore <http://www.ulg.ac.be/polgenad/netram.htm>

Spinventure s.a.

Le 17 décembre dernier, le ministre Ancion, le recteur de l'ULg et le représentant de Meusinvest ont signé « l'acte de naissance » de la société **Spinventure** (voir *Quinzième jour* n° 77). Cette nouvelle société est destinée à investir des capitaux à risques dans des entreprises issues des laboratoires universitaires.

Toute l'équipe de l'Interface entreprises-université vous présente ses meilleurs vœux pour 1999.

L'ULg médite ses programmes de formation continuée

Peu présente sur le « marché » des formations continuées, bien qu'un certain nombre de programmes soient organisés dans les facultés, l'ULg a décidé d'accentuer sa politique en la matière. Une commission de réflexion, mise sur pied en janvier de l'année dernière, présentera ses conclusions aux autorités académiques dans un proche avenir. Petit avant-gout.

La formation continuée est toute forme d'éducation centrée sur une seconde trajectoire ou la poursuite d'une première trajectoire non terminée après l'âge d'éducation obligatoire et après une interruption conséquente. En clair, tout cycle de formation post-universitaire ou de recyclage. Ne font donc pas partie de cette classification, les diplômés d'études complémentaires (DEC), spécialisées (DES), approfondies (DEA) et les doctorats. À l'inverse, colloques et congrès récurrents sont, eux, assimilés aux programmes de formation continuée.

Un rôle citoyen

Depuis une dizaine d'années, les besoins en formations continuées croissent de façon considérable. Si les

sociétés privées ont pris la balle au bond, l'Université accuse un retard. « Bien que de nombreux programmes soient organisés, l'offre reste faible et peu connue du grand public et des entreprises », fait remarquer Guy Maghuin-Rogister, président de la commission Formation continuée. « Par conséquent, il est nécessaire de fédérer les programmes et d'augmenter leur visibilité. Cela fait partie du rôle citoyen de l'Université », renchérit-il.

Pour ce faire, un recensement des formations proposées par les huit facultés de l'université de Liège a été réalisé. Cet inventaire, sous forme de fiches descriptives, aboutira à l'élaboration d'un recueil similaire à celui des formations de troisième cycle et sera disponible, selon toute vraisemblance, dès la rentrée académique prochaine. Mais pour être compétitif et efficace, il faudra choisir des domaines de formation prioritaires et définir des publics-cibles. En outre, travailler en partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et avec le secteur privé s'avère nécessaire.

Pour élargir l'offre, la commission est arrivée à la conclusion qu'il n'existait qu'une seule recette miracle : inciter les professeurs à s'investir davantage. La bonne volonté de quelques-uns ne suffit donc plus. « Ce surplus des charges devra être valorisé d'une manière ou d'une autre, souligne le Pr Maghuin-Rogister. Nous y avons réfléchi et des pistes ont été dégagées même si rien n'est en

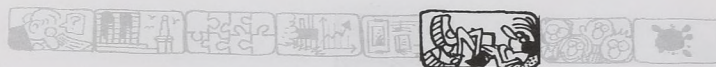
core définitif. Une chose est cependant importante : l'implication des collègues dans l'organisation de programmes de formation continuée pourra figurer dans leur curriculum vitae au même titre que leurs travaux de recherche ou d'enseignement et donc entrer en ligne de compte lors d'attribution de charges de cours ou de promotions. »

La qualité en plus

À l'heure actuelle, en Communauté française, aucun système d'évaluation reconnu des formations ne permet une intégration aisée dans un système d'accréditation. Il est donc urgent, et c'est une autre conclusion à laquelle a abouti la commission, de créer un label de qualité ULg. Pour ce faire, une cellule – dont la forme doit encore être définie –, en concertation avec les différents acteurs, définira les critères de qualité. Elle s'occupera également de la logistique nécessaire à l'organisation des formations.

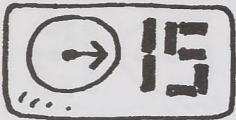
Enfin, la commission a également examiné la question des formations continuées à destination des entreprises. Dans ce cas particulier, c'est l'Interface entreprises-université qui gèrera les formations, l'organisation de celles-ci, la publicité auprès des entreprises ainsi que la publication des notes de cours ou encore la réservation des locaux.

Nathalie Duelz



Kots et cours

15 jours 15 secondes



Saint-Valentin

Les cercles de Biologie, Médecine, Pharmacie, Dentisterie, ISEPK et Santé publique organisent, au profit du Télévie 1999, une soirée "Sans Valentin" (rassurez-vous, il y aura quand même des Valentin et des Valentine). Cette soirée du cœur aura lieu le vendredi 5 février prochain aux Caves de Cornillon, rue de Robermont 8b, 4020 Liège. Le prix d'entrée est fixé à 200 FB.

Renseignements : Douglas Vernimmen, 04/366.25.02



Concours d'écriture

Rendez-vous annuel des amateurs de belle plume, le tournoi d'écriture de l'AED (l'Association des étudiants en Droit) propose cette année encore deux catégories : prose et poésie. Les textes, qui ne dépasseront pas six pages en format A4, devront parvenir à l'AED pour le 10 février au plus tard. Un jury, composé de professeurs, d'assistants, de journalistes, d'un membre de l'AED et d'un membre de la Fédé, partagera les poètes et écrivains en herbe. La remise des prix aura lieu le 24 février.

Renseignements et dépôt des textes : AED, boulevard du Rectorat 7/037, Bât. B31, 4000 Liège (Sart Tilman). Tél : 04/366.31.64. Fax : 04/366.29.14

Rencontre politique

L'AED, encore elle, organise, début février (date à préciser, soyez attentifs aux valves) aux amphithéâtres de l'Europe (amphi 604) au Sart Tilman, une rencontre politique où le président du PSC, du PRL et du PS ainsi que le secrétaire fédéral Ecolo, Jackie Morael exposeront le programme de leurs partis respectifs en vue des élections du 13 juin prochain. Une soirée instructive qui vous évitera de voter idiot.

Renseignements : Caroline Ceulemans, Baudouin Mathieu, 04/366.31.64

Tombola Pharma 99

Peut-être avez-vous gagné l'un des nombreux prix de la tombola Pharma 99 parrainée, entre autres, par Le Quinzième jour du mois. Voici la liste des numéros gagnants : 0014-0058-0076-0153-0291-0337-0402-0458-0546-0725-0736-0960-0968-0972-1034-1304-1408-1544-1591-1634-1668-1670-1679-1737-1816-1842-1868-1905-1967-2014-2066-2129-2328-2397-2449-2468-2488-2557-2563-2630-2727-3255-3296-3327-3350-3386-3399-3499-3602-3635-3638-3863-3972-4042-4245-5142-5179-5695-5696-5767-5802-5813-5965-6309-6881. Le premier prix est attribué au n° 3788.

Renseignements et retrait des lots : Isabelle Defresne, 04/263.09.68

Programme 48 FM : les étudiants investissent la TSF

Depuis le 4 janvier, une nouvelle émission radio, réalisée par et pour les étudiants liégeois, couvre la totalité de la région. Diffusée grâce à l'émetteur de Ciel FM, le programme 48 FM espère s'imposer comme la nouvelle locomotive universitaire de la bande FM.

Las d'assister à la déliquescence du projet de radio étudiantine calqué sur le modèle de l'ULB ou de l'UCL, les membres de la Fédé décidèrent, il y a peu, de prendre le taureau par les cornes (s'affranchissant pour une fois de la zone anatomique généralement convoitée par leurs semblables) et de clamer vertement leur volonté de se voir attribuer un créneau dans le nouveau plan de fréquences départi par la Communauté française. Alors que celui-ci, gelé depuis fin 1995, tarde désespérément à entrer en application, leur appel a été entendu par Radio Ciel qui vient de leur octroyer une tranche horaire dans le cadre de sa grande cure de jouvence, transition vers une nouvelle dénomination : Ciel FM.

Ciel, ma FM !

Pénétrer dans les locaux de la Fédé, c'est déjà humer l'essence de 48 FM, celle d'un climat à la fois besogneux et gouailleur. Et cet état d'esprit tend à stigmatiser le dualisme avéré de la radio étudiante qui se veut sérieuse et sans tabous, ULgiste mais ouverte à l'ensemble des étudiants liégeois, techno et reggae, disco et pop mental.

Tous les lundis, de 20h à minuit, le 102.2 FM devient source d'irradiation auditive, alliant des séquences aussi variées qu'impromptues : zapping Internet, agenda culturel et étudiantin, commentaires sur l'actualité, séquence cinéma, horoscope humoristique, étudiants du bout du monde, rubrique BD et les fameuses "saillies de Gaël" (le bon mot au bon moment).

Véritable fil conducteur de l'émission, un invité hebdomadaire est mis sur le grill. Après Pierre Kroll et Jean-Luc Fonck (Sttella), Stéphane Steeman et... Dirk Frimout sont déjà pressentis.



L'équipe de 48 FM vient d'acquiescer un mini studio radio. Installé à la Maison de la Fédé, cet équipement lui permet de s'entraîner avant d'"affronter" les auditeurs, le lundi soir, dans les studios de Ciel FM.

Véritable condensé de pôles d'attraction pour étudiants esseulés, le programme (exhaustif) apparaît déjà comme l'ébauche d'une future grille de programmation permanente. Reste à voir si nos "radiophiles" sauront soutenir le rythme effréné d'un tel kaléidoscope comprimé sur seulement quatre heures, en attendant leur propre antenne.

Les étudiants parlent aux étudiants

Sous la férule de Salvino Sciortino, bombardé président du très institutionnel Office de radiodiffusion des étudiants liégeois (asbl spécialement constituée, au Conseil d'administration mixte : Fédé, étudiants ULg, extérieurs), les objectifs de 48 FM ne laissent augurer d'aucun mouvement subversif, même si la liberté d'expression et la possibilité d'intervenir en direct – pour les auditeurs – restent primordiales. L'objectif est avant tout d'informer et d'animer la communauté étudiantine tout en développant une plage horaire commune à tous.

Parallèlement, le programme 48 FM se verra un outil supplémentaire mis à la disposition des étudiants

désireux de bénéficier d'une expérience pratique dans le domaine de la communication, sans toutefois devenir un organe exclusif de la huitième section qui instiguerait le projet. Tout ostracisme sera donc banni.

Mais 48 FM, c'est déjà un nom, ou plutôt un numéro pour toute une génération de comprimés. En guise de compensation pour souffrances subies sur la ligne 48, les programmes pourraient être diffusés dans nos chères boîtes à sardines mobiles. Sur le plan technique, la chose paraît réalisable. Reste à convaincre les responsables de la TEC du bien-fondé de l'initiative. Mais comme le précise Olivier Machiels, bouillonnant animateur et accro du micro : « Vu les grèves à répétition, une diffusion dans les bus ne réaliserait pas nos objectifs d'audience. » D'autant que le créneau horaire ne s'adresserait qu'à un public limité.

Quoi qu'il advienne, avant de prendre définitivement la route, 48 FM semble déjà bien installée sur ses rails.

Fabrice Terlonge

Concours Jeu des Dictionnaires et de la Semaine infernale

Histoire de mots

Vous arrive-t-il d'être quinteux ? Aimez-vous les sirventes ou préférez-vous les épitomés ? Pratiquez-vous la loxodromie ?

Que les adeptes du Jeu des dictionnaires sur la Première (96.4 FM du lundi au jeudi de 17h15 à 18h) se réjouissent ! À l'invitation du Quinzième jour du mois, Jacques Mercier et ses joyeux drilles nous font le plaisir de venir enregistrer leur émission à l'ULg, aux amphis de l'Europe, le jeudi 11 février, de 18h à 22h30. En compagnie de Jean-Luc Fonck (le chanteur du groupe Sttella), ils réviseront allègrement le vocabulaire de la langue française avec leur verve habituelle. En prime, une surprise agrémentera la deuxième partie d'enregistrement (après 20h).

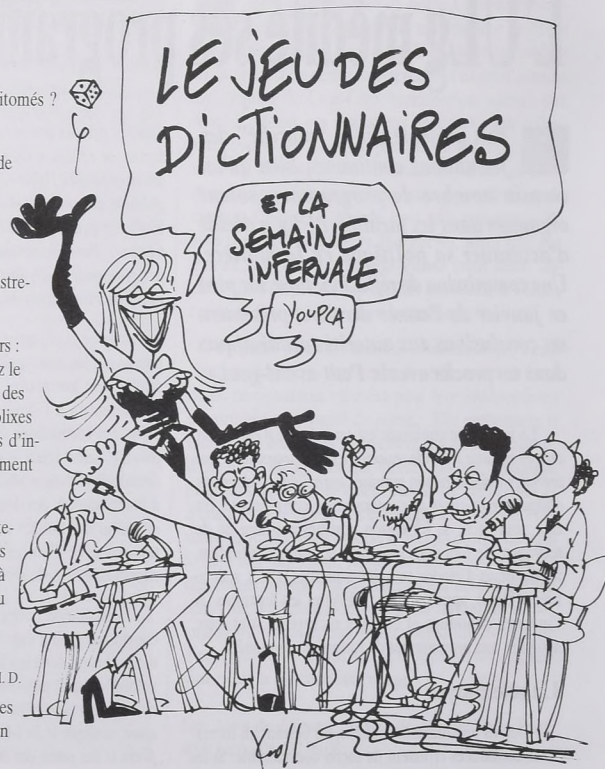
À l'occasion de cet évènement, le Quinzième jour du mois vous propose un petit concours : choisissez un mot original et accompagnez-le de trois définitions, dont une correcte. Envoyez le tout, avant le 25 janvier 1998, à l'adresse suivante : Quinzième jour du mois, Concours Jeu des dictionnaires, Bât. A1, Place du 20 Août 7, 4000 Liège. Les cinq participants les plus prolifiques recevront chacun deux places pour assister à l'enregistrement de l'émission. N'oubliez pas d'indiquer vos nom, adresse et numéro de téléphone. Les gagnants seront prévenus personnellement par téléphone et par courrier.

Tous les autres pourront acheter leur place 150 FB en prévente ou 200 FB sur place. Toutefois, il est prudent de réserver si vous voulez être sûr d'assister à l'émission (seules 700 places sont disponibles). Pour cela, téléphonez chaque matin, à partir du 14 janvier, entre 10 et 12h à Joëlle Gris (04/366.56.95) ou au QJ (04/366.44.14). Les tickets réservés devront être retirés au Quinzième jour du mois au plus tard la veille de l'enregistrement, c'est-à-dire avant le 10 février.

Alors, amis du paraphernal et amateurs d'hagiographie, à vos dictionnaires !

M.D.

Les portes de l'amphi 604 du bâtiment de l'Europe seront ouvertes dès 17h30. Si quatre heures d'enregistrement vous effraient, rassurez-vous : une petite restauration sera à votre disposition sur place.





Entre nous

Le Sart Tilman dévoile enfin ses dessous

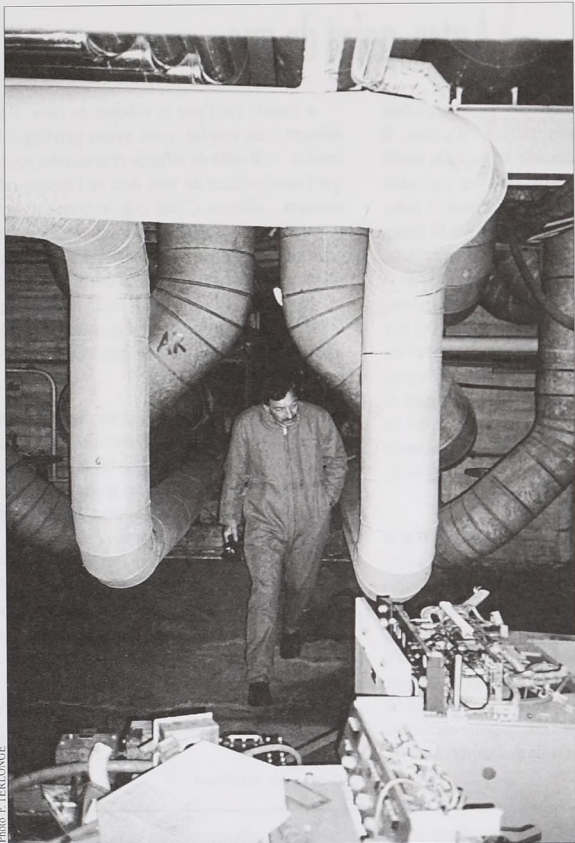
C'est bien connu, le Droit mène à tout. Tant de fois martelée à une flopée d'indécis, la célèbre formule de propagande trouve singulièrement, dans le domaine universitaire, une ébauche de justification. Connus des seuls initiés, un dédale de galeries souterraines de plus de 20 kilomètres relie, en effet, le temple des lois à l'ensemble des autres bâtiments facultaires du Sart Tilman.

Composé pour l'essentiel d'un faisceau de fibres optiques, de câbles électriques et d'acheminements de fluides, ce réseau souterrain n'a d'autre utilité que de relier la chaufferie et le PCC (Poste central de commandes) à l'ensemble des immeubles du campus. Véritable moëlle épinière de notre *alma mater*, il véhicule l'information et l'énergie indispensable au bien-être de ses occupants. Mais n'en déplaise aux inconditionnels de *X-Files*, aucune activité souterraine n'est à rapporter en dehors des entretiens de routine. Même les intrusions de la petite faune à travers les bouches d'aération tournent au tragique par le fait d'appâts empoisonnés régulièrement dispersés. En matière de sécurité, rien n'est laissé au hasard.

Au milieu coule une rivière

Le plus impressionnant demeure sans conteste l'imposant circuit de chauffage. Deux énormes conduits drainent une eau à 150° maintenue à l'état liquide par le truchement d'une mise sous pression de l'ordre de 13 kilos. Propulsée dans des échangeurs de chaleur installés dans le sous-sol de chaque bâtiment desservi, l'eau chaude passe en réalité autour d'un bouquet de tuyaux aqueux à qui elle transmet sa chaleur. Ces sous-stations thermiques alimentent ensuite leur propre chauffage central. En bout de course, l'eau "tiède" retourne se recharger en calories via un circuit parallèle.

Baptisées *feeders* dans le jargon du personnel technique, les couloirs en béton enfouis à deux mètres de profondeur, dont la hauteur varie de 1 à 2,50 m, sont



Muni de sa lampe de poche, Fernand Debaisieux nous a fait découvrir les sous-sols du Sart Tilman.

pourvus de rigoles, de nombreux systèmes d'alerte, d'une multitude de prises de courant et d'un éclairage précaire (lorsqu'il n'est pas inexistant). Impossible dès lors d'imaginer pouvoir y gambader allègrement. Il est à peine question de se frayer un chemin à quatre pattes dans l'impressionnante tuyauterie.

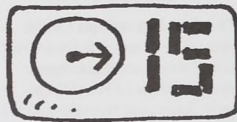
Verrouillés de toutes parts, tels des couloirs de prison, les *feeders* sont rigoureusement interdits d'accès à toute personne non autorisée. Mais si vous parvenez néanmoins à vous fourvoyer dans le fameux réseau, attendez-vous à vous attirer, outre les foudres des techniciens, un bel état grippal... en guise de punition.

Fabrice Terlonge

« Cela servirait bien d'abri anti-atomique », suggère – en bon stakhanoviste – Fernand Debaisieux, un ancien de la chaufferie. Pour lui, les "catacombes" de l'ULg n'ont plus de secret. « Ici, c'est le départ des vétérinaires », nous informe notre guide subterrestre depuis une chambre de chaleur, sorte de cathédrale de vannes, coudes, appareils de mesure et autres circuits de dédoublement.

La seule anecdote recensée est celle de la rupture d'une bride de canalisation d'eau (comprenez une sorte de vanne) qui eut pour effet de submerger une portion de galerie proche du CHU. Constatant l'essoufflement de la pompe d'évacuation et l'inefficacité d'un pompage suppléatif, un scaphandrier fut dépêché sur les lieux afin de colmater la fuite. Ne se sentant pas l'étoffe d'un héros, le sapeur-pompier frisa la crise cardiaque lorsqu'il appréhenda que les câbles de 15 000 volts baignant autour de lui n'étaient que théoriquement étanches.

15 jours 15 secondes



Téléphone : mode d'emploi (IV)

En ce début d'année, peut-être avez-vous pris comme bonne résolution d'apprendre à utiliser le charmant téléphone numérique disposé sur votre bureau. Pour parfaire vos connaissances des trois derniers mois, nous vous proposons le quatrième volet de notre parcours initiatique dans le mode d'emploi de ce "drôle" de téléphone.

Rappel automatique en interne :

lorsque vous essayez de joindre un collègue en interne et que le poste est occupé ou ne répond pas, vous pouvez enclencher la touche "rappel" (avant de raccrocher) pour que le numéro soit recomposé automatiquement par la suite. Vous pouvez également contrôler (si vous n'êtes pas en communication), les numéros de poste pour lesquels vous avez activé le rappel et cela en appuyant également sur la touche "rappel" de votre combiné. Pour annuler le(s) rappel(s), il suffit simplement d'enclencher la "effacer".

La fonction agenda : saviez-vous que votre téléphone pouvait vous servir d'agenda ? En effet, il vous permet d'enregistrer vos rendez-vous pour les prochaines 24 heures. Appuyez sur la touche "agenda", entrez l'heure souhaitée (toujours quatre chiffres) et terminez en activant la touche "mémoire". Le central vous appellera automatiquement à l'heure programmée. Si vous ne répondez pas, l'appel sera répété au bout de cinq minutes, puis effacé de la mémoire. Enfin, en appuyant plusieurs fois sur la touche "agenda", vous pourrez vérifier les rendez-vous enregistrés et éventuellement les effacer à l'aide de la touche "effacer".

Feuilleton

La Fosse, Commune de Manhay – Conte cruel, pervers et amoral –

Par Christophe Kauffman

– Quatrième épisode –

Faut-il vous le dire, Monsieur ? Chez ces gens-là, on ne causait guère, mais on comptait énormément. De là, sans doute, la rougeur subite de Monsieur Painsedont lorsqu'il assista aux premiers débordements que l'*Affaire du Cimetière* fit naître chez sa femme. Colère et peur s'y mêlaient étroitement, ainsi qu'une sorte de profonde lassitude, de ces lassitudes océanes dont l'habitude est un doux murmure, flux et reflux douillet d'un mal de vivre quotidien, mais dont nous savons qu'elles conservent éternellement le pouvoir des tempêtes les plus dévastatrices.

- Henriette... Bon Dieu ! Ne peux-tu, pour une fois dans ta vie, te mêler de ce qui te regarde ?

Jules avait prononcé des mots d'une voix basse, presque rauque de rage contenue, une voix que sa femme aurait pu reconnaître si elle n'avait été si préoccupée de ses propres nœbrillités. Cette voix-là, qu'accompagnait cette rougeur-là, n'avait émergé de la gorge de Painsedont qu'à deux reprises au cours de sa vie. La première fois lorsque son chien l'avait mordu : le petit corniaud noir et beige avait aussitôt effectué un lourd atterrissage sur la grand route, aidé en cela par le gros

godillot clouté de Painsedont qui ne devait jamais savoir qu'il lui avait brisé plusieurs côtes avant que le camion des entreprises Josée ne le répande sur une septantaine de mètres de route nouvellement asphaltée. La seconde fois, c'est Henriette Painsedont elle-même qui avait fait les frais du godillot. Enceinte de deux mois, la rencontre inopinée de ce dernier et de son ventre, si fragile, avait eu les conséquences désastreuses que l'on imagine.

Ces deux gestes, sinistres évènements s'il en est, s'étaient perdus depuis la multitude des autres petits frais qui, mis bout à bout, constitue la trame ô combien dramatique ! de la vie des braves gens. Ils n'étaient connus que des époux qui les gardaient, non plus comme un noir secret, mais comme l'on garde au fond de soi un deuil inachevé, le souvenir évanescant de ce qui aurait pu être, de ce qui fut brisé... C'est en vain d'ailleurs que leurs consciences auraient cherché dans ces souvenirs les raisons de la goutte récurrente de Jules ou des maux d'estomac tétanisant d'Henriette.

L'un de ces maux d'estomac, si récurrent, la prévint pourtant aussitôt qu'il y avait grand risque à contredire son mari en cet instant précis. Hélas les jeux de la mémoire sont ainsi faits que même lorsqu'elle est sensorielle, il faut encore à ceux qui la ressentent de forts talents d'interprétation pour en exhumer les leçons utiles. Il se fait qu'Henriette était bien trop préoccupée de ses sépultures que pour détecter une autre chose que la hache de guerre.

Si les entrailles d'Henriette furent soudain tiraillées d'aigreurs, le pied droit de Jules fut pour sa part plombé d'une crise aiguë de goutte qui fit pousser à son proprié-

taire un glapisement perçant. Nul ne sait, en tout cas, ce qui de la douleur ou du contrôle de soi évita à Henriette de connaître l'épreuve d'un autre coup de pied clouté, mais quoi qu'il en soit, au vu de la suite des événements, il est permis de se demander si ce fut vraiment une bonne chose...

Peu de paroles avaient été échangées entre les époux, c'est vrai. Mais il n'en fallait pas plus. Jules, quoique n'ayant pas l'imagination très fringante, songeait avec force détails aux multiples démarches administratives autant que revendicatrices que sa femme n'allait pas manquer d'entamer, menaçant ainsi sans le savoir le plan qu'il avait si minutieusement mis au point des mois durant pour s'assurer, d'ici peu, un enrichissement aisé et, du moins le croyait-il, sans risque aucun.

Il lui fallait réagir.

Tout d'abord : empêcher sa femme de pousser trop avant ses investigations. La convaincre de quoi que ce soit étant, par essence, illusoire, Henri comprit qu'il devrait se résoudre à employer des moyens plus radicaux.

C'est ainsi que Painsedont, que chacun connaissait comme un commerçant courtois, aimable quoique au tempérament un peu sanguin, entra dans la criminelle confrérie des docteurs Petiot et autres Landru de Province. Cette violence, enfoncée au plus profond de lui-même, qui ne s'était manifestée que par deux fois au cours de son existence, n'attendait qu'une occasion telle que celle-ci pour se révéler. Tant d'années de sommeil l'avait renforcée bien sûr.

(à suivre)

Fête du personnel

Tous à vos agendas ! La fête du personnel de l'ULg et la remise des décorations aura lieu le 12 mars prochain au casino de Chaudfontaine. Vu le succès rencontré l'année dernière par le spectacle "À vous les planches", il sera de nouveau fait appel à votre bonne humeur, votre audace et votre talent. Pour plus de renseignements quant à une éventuelle participation scénique, contactez Anne Goffin au 04/366.55.26 ou Anne.Goffin@ulg.ac.be

APULg

L'amicale du personnel de l'université de Liège s'adresse à tout le personnel académique, scientifique, administratif, technique et ouvrier. L'APULg, c'est des activités pour tous, des voyages d'un jour ou plus, des avantages sur différents produits (mazout de chauffage...), un cadeau à Noël pour vos enfants, un bulletin d'information mensuel, etc. Pour faire partie de l'APULg, il suffit de verser sa cotisation (500 FB pour le personnel académique, 350 FB pour le personnel scientifique et le personnel administratif de direction, 250 FB pour le PATO et 500 FB pour les extérieurs et les cotisations de soutien) au CCP 000-0653474-82.

Renseignements : 04/366.22.51 ou <http://www.ulg.ac.be/apulg>

(dé)gradés

Grande distinction

À l'hebdomadaire satirique *Charlie Hebdo* qui s'est emparé du label "Front national" dont devront désormais se passer Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret. Après avoir breveté son parti il y a 26 ans, Le Pen a oublié de renouveler régulièrement la paternité. Plus fin que Jean-Marie, l'hebdomadaire a saisi l'occasion de ridiculiser le "président à vie" en lui subtilisant sa marque déposée de manière la plus légale qui soit.

Distinction

Aux animateurs et à toute l'équipe du programme 48 FM qui pour leur première prestation radiophonique, le 4 janvier dernier sur les ondes de Ciel FM, se sont plutôt bien débrouillés. Malgré quelques petites bafoilles et un stress manifeste, Olivier et Christina ne se sont pas laissés impressionner par leur invité Pierre Kroll. Quant aux auditeurs, ils étaient apparemment au rendez-vous, vu les nombreux appels téléphoniques reçus pendant les quatre heures d'émission. On ne peut souhaiter à cette équipe dynamique qu'une longue et belle vie sur la bande FM.

Balance

Au *Top business 1998*, un très volumineux annuaire qui contient des milliers d'adresses d'entreprises, d'institutions ou d'établissements divers en Wallonie et à Bruxelles. La rubrique "Enseignement supérieur et universitaire" réserve quelques surprises. Exemples : à Liège, une seule mention (l'École liégeoise de management). À Charleroi, en revanche, on dénombre deux universités dont l'Université Mons Hainaut... et l'ULB. Outre à Bruxelles, cette dernière est également recensée dans les institutions du Brabant wallon. Pas d'Université à Liège et une université libre présente partout en Wallonie ? Espérons que cet annuaire n'attire pas l'attention d'un décideur politique en mal d'inspiration et que la version 1999 de l'annuaire soit dument amendée. L'ULG a fait le nécessaire en ce qui la concerne : elle figurera dans la nouvelle édition de l'annuaire... et sera implantée à Liège.

Recalés

Les fabricants des montres C-watch. Les enfants ne savent déjà plus lire, désormais ils ne sauront même plus lire l'heure. Déjà que ce n'est pas folichon, ça ne risque pas de s'arranger. Le concept de cette montre se base sur la facilité - bienvenue dans la génération des assistés - et l'amitié cybernétique (Youpi, revola les tamagoshi). Fini les aiguilles, bonjour *Girly Girl*, Docteur Groove ou *Mister Hothead* qui hurlent - c'est le moins que l'on puisse dire - l'heure à nos charmants bambins et qui, en outre, émettent des bruits plutôt incongrus pour le reste de l'assistance. Une montre qui fera fureur dans les cours de récré, pas de doute avoir là-dessus. Il y a des innovations qu'on préférerait voir rester au fond d'un placard !

Libertés académiques

On nous écrit

Autre point de vue



Le billet de M^{lle} Pannizzotto dans cette même rubrique du précédent "15^e jour" m'a navré. Si son but était de relancer le vieux (faux) conflit entre scientifiques et latinistes, les arguments n'étaient guère brillants. S'il s'agissait de battre le record du nombre de poncifs étalés en moins de 50 lignes, Sulitzer a dû frémir. Je m'écroule de rire devant l'ablatif absolu, « dernier garant d'une civilisation... », et pourquoi pas de la justice et de la démocratie tant qu'on y est ? « Leur assurer une formation intellectuelle et une rigueur d'analyse qui [...] leur permettront de ne pas se contenter d'évidences confortables. Développer leur sens critique, en faire des citoyens responsables devant les dérives de nos démocraties. Donner le goût de la culture et de ses enrichissements... », l'apanage exclusif du latin, vraiment ? Il existe des arguments (intellectuels, culturels et linguistiques) bien plus corrects en faveur du latin à l'école. La place me manque pour les développer ici.

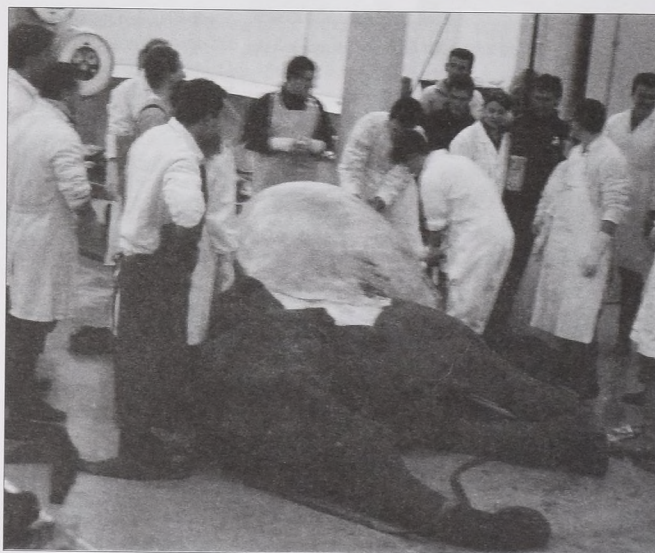
Quelles données suggèrent à M^{lle} Pannizzotto que si le latin est délaissé à l'école, c'est au profit des sciences ? La plus sérieuse étude internationale sur l'enseignement des sciences (<http://www.csteep.bc.edu/timss>) montre clairement que celles-ci sont à plaindre dans notre Communauté. « Nous avons [...] fui les déclinaisons au profit de E=Mc²... » Parmi 100 élèves de rhétorique, je vous défie d'en trouver cinq capables d'expliquer correctement ce que l'équation E=mc² (et pas Mc²) signifie. Et on peut le regretter, car quiconque possède ce genre de notions a aussi en général quelque idée de la taille de l'univers où il vit, et sait qu'il n'en est pas le centre.

« Poussé (sic) par la volonté de faire des études qui mènent à un emploi, nous avons privilégié les sciences exactes... » Il suffit de réfléchir cinq minutes pour comprendre que l'enseignement du latin date de l'époque où il avait une vocation... utilitaire. C'était naguère la langue des scientifiques (aujourd'hui c'est l'anglais, pour des raisons politiques) et des gens de pouvoir. Le déclin du latin ne fait que montrer le passage du pouvoir des mains du clergé et de la royauté vers la bourgeoisie. L'hypothétique essor de l'enseignement des sciences devrait causer une montée en puissance de la technocratie, mais je n'ai pas l'impression que notre pays soit gouverné par des savants.

« Comment manipuler la sémantique, la grammaire ou la syntaxe française sans avoir conscience de l'héritage que nous devons au latin ? » Je n'ai qu'une vague idée de ce dernier, et je prétends que ma sémantique, ma grammaire et ma syntaxe sont acceptables. Pour apprendre à parler et écrire correctement le français, je n'ai eu besoin ni de Cicéron ni de Virgile. Au premier rang des auteurs dangereusement tombés en désuétude, je citerais plutôt Larousse, Robert, Grévisse et Bescherelle. Trois ou quatre livres qui durent toute une vie. J'aime la lecture. J'ai lu récemment l'*Illiade* dans une excellente traduction. Virgile et Rimbaud ne me manquent pas, simplement je leur préfère Maupassant, Balzac, Cuvier, Ikar, Thiry, Claus, Kafka, Shakespeare, Wodehouse, Lodge...

Bernard PIRET
Boursier Liégeois

[Le titre est de la rédaction]



Si les vaches, cochons et autres chevaux sont monnaie courante dans les bâtiments de la faculté de Médecine vétérinaire de l'université de Liège, les éléphants y sont plutôt rares. Et pourtant, en décembre dernier, le service de Pathologie générale du Pr Coignoul a dû autopsier l'un des éléphants de l'*European circus* présent à Liège à cette période. Une occasion unique pour les étudiants qui ont assisté à "l'évènement" mais aussi pour tous les futurs étudiants puisque le musée de la faculté verra ses collections s'enrichir du squelette de l'animal.

Membre de
l'ABPE

Le Quinzième jour du mois n° 81

Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/> - Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault, Martial Van Der Linden - Rédactrice en chef : Nathalie Ducloux (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22
Collaborateurs : Xavier Degraux, Henri Deleersnijder, Marie Demoulin, Joël Matriche, Fabrice Terlonie, Alain Vaessen
Responsables de la page culture : Danielle Bajomée, Christine Servais - Feuilletton : Christophe Kauffman - Photographie : Tilt-Houet
Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en page : Claire Leroux - Régie publicitaire : Antoine Degève (04) 224 10 40
Photogravure : Comega - Impression : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll

agenda

■ Mercredi 13 janvier, 18h

Conférence musicale
Par B. Dedoyard
Marco Facoli, un compositeur primesautier qui nous fait découvrir la Venise des années 1580
Salle de musique du service de Musicologie (place Cockerill, 6^e étage)
Contact : Société Dante Alighieri, (04) 223.50.52 (le soir)

■ Jeudi 14 janvier, 19h30

Loisirs
Les contes de la lune vague après la pluie de Konji Mizogushi (1953)
Salle Gothot (place du 20 Août)
Contact : Nickelodéon, (04) 366.32.73

■ Les 15 et 16 janvier à 20h15, le 17 janvier à 14h30

Théâtre
Par TULg
Simplement compliqué de Thomas Bernhard
Salle théâtre (quai Roosevelt)
Contact : R. Gernay, (04) 366.53.78

■ Mardi 19 janvier, 15h

Conférence
Par B. Stevens
Quelques aspects de la philosophie japonaise contemporaine
Bâtiment du Céjul, Bât. B3
Contact : Céjul, (04) 366.44.00

■ Jeudi 21 janvier, 12h30

Colloque
Par C. Lapière et R. Limet
Anévrysme de l'aorte
Auditoire Welsh (CHU)
Contact : Fondation Léon Fredericq, (04) 254.12.25

■ Jeudi 21 janvier, 18h

Formation
Par H. Thomsin
Grossesse et législation du travail
Site du CHR-Citadelle, salle de colloque (4^e étage, Nord)
Contact : J.M. Foidart, (04) 225.60.64

■ Les 22, 23, 28, 29 et 30 janvier, 20h15

Théâtre
Par TULg
Fiesta chez Abdallah (d'après le Grips-theater)
Salle théâtre (quai Roosevelt)
Contact : R. Gernay, (04) 366.53.78

■ Mercredi 27 janvier, 20h

Conférence
Par D. Prieken
Dis-leur que je suis jeune et belle
Maison des Médecins (Bd Piercot, 10 à Liège)
Contact : Fédération belge des femmes diplômées des universités, (04) 367.53.34

■ Jeudi 28 janvier, 20h

Soirée
Karaoke et soirée dansante au profit du Télévie
Casino de Chaudfontaine
Contact : N. Clausse, (04) 366.24.88

■ Jeudi 4 février, 19h30

Loisirs
La Source de Ingmar Bergman (1960)
Salle Gothot (place du 20 Août)
Contact : Nickelodéon, (04) 366.32.73

■ Mardi 9 février, 12h30

Conférence
Par M. Yliff
Les aidants familiaux : victimes cachées de la maladie d'Alzheimer
Salle polyvalente de la FAPSE (Bât. B32)
Contact : Brigitte Resuicre, (04) 366.20.86

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

